MINIÈRE OSISKO INC.

RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS TERMINÉES LES 30 JUIN 2018 ET 2017

Le présent rapport de gestion correspond à l'évaluation par la direction des résultats et de la situation financière de Minière Osisko inc. (« Osisko » ou la « Société ») et devrait être lu en parallèle avec les états financiers non audités de la Société pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2018 et 2017 et les notes s'y rapportant. Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont émises par l'*International Accounting Standards Board (l'« IASB »)*, applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires conformément à l'IAS 34 sur l'information financière intermédiaire. Le présent rapport de gestion et les états financiers qui y sont reliés sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur le site web de la Société au www.miniereosisko.com, et devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016.

La direction est responsable de l'établissement des états financiers et de la préparation du présent rapport de gestion. Toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport de gestion sont libellées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les renseignements portant sur le projet du Bloc Marban sont fondés sur le rapport technique intitulé « *Updated Mineral Resource Technical Report, Marban Block Property, Québec, Canada* » daté du 15 août 2013 avec une date d'effet au 1er juin 2013, préparé par ou sous la supervision de Michael M. Gustin, Ph. D., CPG, de Mine Development Associates, et Peter Ronning, P.Eng., de New Caledonian Geological Consulting (le « rapport technique du Bloc Marban »). L'on devrait se référer au texte complet du rapport technique du Bloc Marban, lequel a été déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») et est disponible pour consultation sur SEDAR sous le profil d'émetteur de Corporation minière NioGold (« NioGold ») au www.sedar.com.

M. Elzéar Belzile, ing., de Belzile Solutions inc. (estimation des ressources globales) et une « personne qualifiée » indépendante tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101, est responsable des renseignements techniques présentés dans le présent document, y compris la vérification des données divulguées. M. Thomas L. Dyer, P. E., de Mine Development Associates, est aussi une personne qualifiée indépendante (tel que défini dans le Règlement 43-101) et est responsable de l'optimisation des coquilles de fosse dans Whittle pour le projet du Bloc Marban.

Les renseignements à propos des propriétés Garrison sont tirés du rapport technique intitulé « *Technical Report and Mineral Resource Estimate – Windfall Lake Project, Windfall Lake and Urban-Barry Properties »* daté du 12 juin 2018 avec une date d'effet au 14 mai 2018, rapport préparé sous la supervision de Judith St-Laurent, géo., B. Sc. (OGQ No 1023, APGO No 1174) et de Stéphane Faure, géo., Ph. D. (OGQ No 306, APGO No 2662, NAPEG No L3536) d'InnovExplo inc. et de Jorge Torrealba, ing., Ph. D. (APEGNB No M7957) de BBA Inc. (le « rapport technique de Windfall »). Il est conseillé de se référer au texte intégral du rapport technique de Windfall, lequel a été déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au Règlement 43-101 et est disponible pour consultation sur SEDAR sous le profil d'émetteur d'Osisko au www.sedar.com.

L'information au sujet du gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell est fondée sur le rapport technique intitulé « *Technical Report and Mineral Resource Estimate – Osborne-Bell Gold Deposit, Quévillon Property* » daté du 23 avril 2018, avec une date d'effet au 2 mars 2018, qui a été préparé sous la supervision de Pierre-Luc Richard, M. Sc., géo (OGQ no 1119, APGO no 1174) et Stéphane Faure, Ph. D., géo (OGQ no 306, APGO no 2662, NAPEG no L3536) d'InnovExplo inc. (le « rapport technique d'Osborne-Bell »). Il est conseillé de se référer au texte intégral du rapport technique d'Osborne-Bell, lequel a été déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au Règlement 43-101 et est disponible pour consultation sur SEDAR sous le profil d'émetteur d'Osisko au www.sedar.com.

Les renseignements portant sur l'évaluation économique préliminaire du projet Windfall et du projet Quévillon Osborne-Bell sont tirés du rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report Preliminary Economic Assessment for the Windfall Project* » daté du 1er août 2018 avec une date d'effet au 12 juillet 2018 (l'« EEP »), rapport préparé par BBA Inc. sous la supervision de Mathieu Savard, géo., chef de projet et vice-président à l'exploration d'Osisko, et Mme Kim-Quyên Nguyên, ing., MBA, avec l'équipe technique du Groupe Osisko et qui inclut des contributions des équipes de géologie et d'ingénierie d'InnovExplo inc., Golder Associés ltd, BBA inc., WSP Canada inc. et SNC-Lavalin inc.

M. Pierre-Luc Richard, géo., M. Sc., du BBA et Mme Judith St-Laurent, géo., B. Sc d'InnovExplo inc. sont des « personnes qualifiées » indépendantes tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 et sont responsables des informations

techniques relatives aux estimations de ressources présentées ici pour le rapport technique d'Osborne-Bell et le rapport technique de Windfall.

M. Mathieu Savard, géo., B. Sc., vice-président à l'exploration au Québec de la Société, est une « personne qualifiée » tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 et a révisé et approuvé les renseignements techniques du présent rapport de gestion relativement à toutes les propriétés de la Société au Québec, y compris la propriété Windfall, la propriété Quévillon Osborne-Bell, les propriétés à la Baie-James, ainsi que le projet du Bloc Marban.

Mme Alexandria Marcotte, géo., vice-présidente à la coordination de projet de la Société, est une « personne qualifiée » tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 et a révisé et approuvé les renseignements techniques du présent rapport de gestion relativement à toutes les propriétés de la Société en Ontario, y compris le projet Garrison.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits dans les sections « *Risques et incertitudes* » et « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* » à la fin du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 9 août 2018.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Constituée en société le 26 février 2010, conformément à la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario, la Société vise l'exploration et le développement de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Actuellement, la Société explore au Québec et en Ontario et est à la recherche de nouvelles opportunités afin d'accroître la valeur pour ses actionnaires.

MISES À JOUR AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE ET DU DEUXIÈME TRIMESTRE SUBSÉQUENT

Développement des affaires et acquisitions

- Le 17 juillet 2018, Osisko a annoncé les résultats positifs de l'EEP préparée conformément au Règlement 43-101 sur le projet Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec, et sur le projet Quévillon Osborne-Bell, entièrement détenu par la Société et situé à 17 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon au Québec. Le rapport technique de l'EEP a été déposé le 1er août 2018.

- Le 14 mai 2018, Osisko a annoncé une estimation de ressources minérales pour son gîte aurifère Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec. Le rapport technique du gîte Windfall a été déposé le 12 juin 2018.

- Le 28 mars 2018, Osisko a signé une entente d'option avec Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko ») en vertu de laquelle Métaux Osisko pourra acquérir une participation de 50 % dans le projet de métaux de base d'Urban-Barry en finançant un montant total de 5 000 000 $ en dépenses d'exploration sur quatre ans. Osisko conservera un droit de 100 % sur toute découverte de métaux précieux sur les claims assujettis à l'entente.

- Le 15 mars 2018, Osisko a publié une estimation des ressources minérales du gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell (détenu à 100 %), qui est situé à 15 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec. Cette estimation est le résultat des 927 sondages (279 925 mètres de forage) réalisés par les exploitants précédents sur le projet depuis 1994, incluant 50 sondages qui ont été réalisés après leur dernière estimation des ressources publiée en 2012 et quatre nouveaux sondages réalisés par Osisko en décembre 2017. Le rapport technique d'Osborne-Bell a été déposé le 23 avril 2018.

- Le 26 février 2018, Osisko a fait l'acquisition, auprès d'Entreprises minières Globex inc., de la propriété Certac dans le canton Le Tac au Québec pour la somme de 250 000 $ et une redevance brute de métaux payable à Entreprises minières Globex sur toute production éventuelle de métaux de la propriété. La redevance sera de 2,5 % si le prix de l'or est inférieur à 1 000 $ US l'once ou 3 % si le prix de l'or est équivalent ou supérieur à 1 000 $ US l'once. Osisko conserve un droit de premier refus si Entreprises minières Globex décide de vendre la redevance, ainsi qu'un droit exclusif de rachat d'une tranche de 1,5 % de la redevance brute de métaux pour la somme de 1 500 000 $.

- Le 8 février 2018, Osisko a émis une mise à jour sur les progrès réalisés en exploration sur les projets aurifères Windfall, Urban Barry et Quévillon Osborne-Bell, entièrement détenus par la Société et situés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, Eeyou Istchee Baie-James, Québec.

- Le 10 janvier 2018, Osisko a déposé une déclaration selon le système d'alerte relativement à ses actifs dans Ressources Beaufield inc. (« Beaufield »). La Société, par l'entremise de sa filiale à part entière, O3 Investments Incorporated, a acquis en propriété véritable 16 923 500 actions ordinaires de Beaufield (les « actions de BFD »), ou un contrôle et une direction sur celles-ci, dans le cadre d'une entente de transaction d'acquisition d'actions, ce qui représente environ 8,2 % des actions de BFD émises et en circulation, au prix de 0,14 $ par action de BFD, pour une contrepartie totale de 2 369 000 $. Après la réalisation de cette acquisition, la Société, par l'entremise de sa filiale à part entière O3 Investments Inc., détenait en propriété véritable ou exerçait un contrôle et une direction sur 56 181 300 actions de BFD, ce qui représente environ 26,3 % des actions de BFD émises et en circulation.

Financements :

Au cours de la période terminée le 30 juin 2018 et en date du présent rapport de gestion, Osisko n'a réalisé aucun financement. La Société disposait d'environ 63 753 000 $ en trésorerie et en placements au 30 juin 2018.

Faits saillants en exploration :

Performance globale

Durant la période terminée le 30 juin 2018, la Société a investi environ 32 047 000 $ sur ses actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur les propriétés Windfall, Quévillon Osborne-Bell et Urban Barry, ainsi que 8 133 000 $ en frais administratifs et généraux de même qu'en salaires, en avantages et en indemnités. Durant la période terminée le 30 juin 2018, la Société a foré environ 98 002 mètres sur la propriété Windfall, 7 300 mètres sur la propriété Urban Barry et 24 500 mètres sur la propriété Quévillon Osborne-Bell.

Selon les rapports techniques actuels, la Société compte quatre principaux gîtes minéraux qui renferment des ressources minérales globales de 3,39 millions dans les catégories mesurées et indiquées, en plus des ressources minérales globales de 3,80 millions d'onces dans la catégorie présumée. Le 23 avril 2018, la Société a déposé le rapport technique d'Osborne-Bell, qui ajoute 510 000 onces d'or aux ressources minérales de catégorie présumée. Le 12 juin 2018, la Société a déposé le rapport technique de Windfall, qui ajoute au projet Windfall 601 000 onces d'or aux ressources minérales de catégorie indiquée et 2 284 000 onces d'or aux ressources minérales de catégorie présumée. Le 1er août 2018, La Société a déposé l'EEP qui prévoit un taux de rendement interne (« TRI ») après impôt de 33 % et une valeur actualisée nette (« VAN ») après impôt de 413 000 000 $, en se basant uniquement sur la première estimation de ressources minérales à Windfall dont l'estimation des teneurs était conservatrice. Selon l'EEP, le projet démarrerait à une capacité de 3 200 tonnes par jour (« t/j »), avec une méthode d'abattage par longs trous où de larges panneaux d'une épaisseur minimale de 3,5 à 4,0 mètres et d'une hauteur minimale de 20 mètres seraient extraits. Bien que cette étude ne tient compte que des zones de minéralisation plus larges, une modélisation détaillée sera appliquée lors des études subséquentes afin d'englober la majeure partie des ressources contenues dans les rapports techniques de Windfall et d'Osborne-Bell, y compris les zones plus étroites, mais à plus haute teneur dans la zone Lynx qui n'ont pas été prises en compte dans cette étude. Les extensions en profondeur dans l'axe de plongée des zones Underdog, Lynx, Zone 27, Bobcat et Triple 8 n'ont pas été prises en compte dans cette étude, puisque le forage de définition des ressources minérales est toujours en cours dans ces secteurs. Ces secteurs devraient toutefois être inclus dans l'étude de faisabilité prévue en 2019.

La Société a des programmes de forage en cours qui ont débuté en 2015 et qui se sont poursuivis et ont pris de l'ampleur en 2017 et en 2018, impliquant environ 800 000 mètres de forage sur la propriété Windfall et 90 000 mètres de forage sur les propriétés Garrison, pour une campagne de forage combinée de 890 000 mètres au total. De plus, 50 000 mètres de forage sont prévus sur le projet Quévillon Osborne-Bell en 2019. La direction est d'avis que ces éléments fondamentaux procurent les assises solides nécessaires pour bâtir une société minière qui offrira une valeur croissante à ses actionnaires au fil du temps. Se référer au tableau à la section 2 « *Ressources minérales* » du présent rapport de gestion pour les teneurs et les quantités de chaque catégorie de ressources minérales incluse dans les estimations présentées.

a) Propriétés Windfall, Urban Barry et Quévillon Osborne-Bell

Le gîte aurifère Windfall est situé entre Val-d'Or et Chibougamau, dans la région de l'Abitibi au Québec (Canada). Le gîte aurifère Windfall est actuellement l'un des projets à l'étape des ressources avec les plus hautes teneurs en or au Canada. La majeure partie de la minéralisation se trouve dans la zone principale, orientée sud-ouest/nord-est et mesurant environ 600 mètres de large par au moins 2 500 mètres de long. Le gîte a été suivi de la surface jusqu'à une profondeur de 1 200 mètres et demeure ouvert latéralement et en profondeur.

Le 12 juin 2018, Osisko a déposé le rapport technique de Windfall, qui traite de l'estimation des ressources minérales de son gîte aurifère Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec. Cette estimation de ressources minérales est le résultat des 1 453 sondages (596 733 mètres) réalisés dans le secteur du gîte par les exploitants précédents sur le projet depuis 1997 et comprend 812 nouveaux sondages (413 692 mètres) réalisés par Osisko d'octobre 2015 au 5 mars 2018. Le forage se poursuit sur le gîte aurifère Windfall et les résultats publiés par Osisko depuis le 5 mars 2018 (131 sondages équivalent à

approximativement 40 000 mètres de forage intercalaire et de forage d'extension principalement sur les zones Lynx et Underdog) ne sont pas compris dans la présente estimation de ressources minérales.

L'estimation des ressources minérales du projet Lac Windfall, des propriétés Lac Windfall et Urban Barry a été préparé par Mme Judith St-Laurent, géo., B. Sc., et M. Stéphane Faure, géo., Ph. D., tous deux à l'emploi d'Innov-Explo de Val-d'Or, au Québec, et M. Jorge Torrealba, ing., Ph. D. de BBA Inc. Le rapport technique a été déposé conformément au Règlement 43-101 et est disponible sur SEDAR sous le profil d'émetteur d'Osisko (www.sedar.com).

Le 23 avril 2018, Osisko a déposé le rapport technique d'Osborne-Bell, qui traite de l'estimation des ressources minérales du gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell, entièrement détenu par la Société et situé à 15 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec. Cette estimation des ressources minérales est le résultat des 927 sondages (279 925 mètres de forage) réalisés par les exploitants précédents sur le projet depuis 1994, incluant 50 sondages qui ont été réalisés après leur dernière estimation des ressources publiée en 2012 et quatre nouveaux sondages réalisés par Osisko en décembre 2017.

Les estimations des ressources minérales ont été préparées par M. Pierre-Luc Richard, géo., M. Sc., et les rapports techniques reliés ont été préparés conformément au Règlement 43-101 et sont disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil de l'Osisko.

À la suite de la publication des rapports techniques de Windfall et d'Osborne-Bell, un résumé de l'EEP a été présenté par communiqué de presse, en soulignant le fort potentiel du scénario de base de devenir un nouveau producteur d'or significatif et rentable au Québec.

*Faits saillants de l'EEP**

Scénario de base : prix de l'or de 1 300 $ US/oz, prix de l'argent de 17,00 $ US/oz, taux de change de 1,00 $ CA = 0,78 $ US	
TRI après impôt et droits miniers	32,7 %
VAN après impôt et droits miniers	413,2 M$ CA
Coûts de construction en préproduction (incluant 51,8 M$ CA en éventualités)	397,3 M$ CA
Production payable annuelle maximale	248 000 oz
Production payable moyenne sur la durée de vie de la mine	218 000 oz
Récupération nette d'or payable	92,4 %
Teneur moyenne en or après dilution	6,7 g/t Au
Durée de vie de la mine (LOM)	8,1 ans
Total de matériau minéralisé extrait	8 914 000 tonnes
Or contenu dans les ressources extraites	1 915 000 oz
Or payable (LOM)	1 769 000 oz
Argent payable (LOM)	577 000 oz
Coût de maintien tout inclus, net des crédits pour les sous-produits et des redevances (LOM)	704,00 $ US/oz
Coût global estimatif (dépenses en immobilisations + coûts d'exploitation)	879,00 $ US /oz
Coût d'exploitation unitaire total	126,47 $ CA/ tonne usinée
Revenus bruts	2,96 G$ CA
Flux de trésorerie d'exploitation	1,12 G$ CA
Démarrage de la mine/Production au maximum de sa capacité	T2 2022/T3 2022
VAN avant impôt et droits miniers	625,4 M$ CA
TRI avant impôt et droits miniers	39,7 %

**Mise en garde : Le lecteur est avisé que l'EEP résumée dans le présent communiqué a pour unique but de fournir une évaluation initiale de haut niveau du potentiel du projet et des options de conception. Le plan d'exploitation minière et le modèle économique de l'EEP reposent sur plusieurs hypothèses et tiennent compte de ressources présumées. Les ressources présumées sont considérées comme trop spéculatives pour être utilisées dans le cadre d'une analyse économique, à l'exception, telle que permise par le Règlement 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des études d'évaluation économique préliminaire. Rien ne garantit que les ressources présumées pourront être converties en ressources indiquées ou mesurées, de telle sorte que rien ne garantit que les paramètres économiques du projet décrit dans les présentes se réaliseront.*

Le projet aura un impact significatif dans la région de la Baie-James, puisqu'il pourrait générer plus de 2,96 milliards de dollars canadiens en revenus bruts et contribuer à environ 350 emplois permanents et bien rémunérés durant la phase de production, en plus d'employer 480 travailleurs durant la période de construction.

Synthèse de l'EEP (en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Total de matériau extrait (tonne)	8 914 000
Teneur moyenne en or après dilution (g/t Au)	6,70
Or contenu total (oz)	1 915 000
Or produit total (oz)	1 770 000
Or payable total (oz)	1 769 000
Récupération d'or payable (%)	92,4
Production annuelle moyenne d'or (oz d'or par an)	218 000
Total des dépenses en immobilisations initiales (M$ CA)	397,3
Dépenses en immobilisations de maintien (M$ CA)	371,1
Coût de restauration des sites, net de la valeur de récupération(M$ CA)	40,6
Coût d'exploitation unitaire (par tonne usinée) :	
Extraction minière ($ CA)	63,82
Traitement du minerai ($ CA)	26,89
Gestion des eaux et des résidus miniers ($ CA)	3,59
Dépenses générales et administratives ($ CA)	17,93
Transport ($ CA)	14,26
Coût d'exploitation unitaire total (par tonne usinée) ($ CA)	126,47

Synthèse des paramètres économiques (1300 $ US par once d'or)

Revenus NSR (LOM) (M$ CA)	2 948,2
Total des flux de trésorerie d'exploitation (LOM) (M$ CA)	1 119,9
Total des flux de trésorerie avant impôt (LOM) (M$ CA)	954,2
Flux de trésorerie annuels moyens avant impôt (M$ CA)	116,3
Impôt sur le résultat (LOM) (M$ CA)	340,8
Total des flux de trésorerie disponibles après impôt (LOM) (M$ CA)	613,4
Flux de trésorerie disponibles annuels moyens après impôt (M$ CA)	74,8
Taux d'actualisation (%)	5,0
VAN avant impôt (M$ CA)	625,4
TRI avant impôt	39,7 %
Période de recouvrement avant impôt (années)	3,7
VAN après impôt (M$ CA)	413,2
TRI après impôt	32,7 %
Période de recouvrement après impôt (années)	3,9

Coût de maintien tout inclus

Coût d'extraction minière (M$ CA)	565,1
Coût de traitement du minerai (M$ CA)	238,1
Gestion des eaux et des résidus miniers (M$ CA)	31,8
Dépenses générales et administratives (M$ CA)	126,2
Transport (M$ CA)	158,7

Affinage et fusion (M$ CA)	11,7
Redevances (M$ CA)	65,1
Crédits pour l'argent en sous-produit (M$)	(12,1)
Coût d'exploitation ajusté	1 184,6
Dépenses en immobilisations de maintien (M$ CA)	371,1
Coût de fermeture net de la valeur de récupération (M$ CA)	40,6
Total	1 596,2
Coût de maintien tout inclus ($ CA/oz)**	902,5
Coût de maintien tout inclus ($ US/oz)**	704,0

*** Les coûts de maintien tout inclus sont présentés tels que définis par le World Gold Council (« WGC »), déduction faite des dépenses générales et administratives du siège social*

Analyse de sensibilité du prix de l'or (scénario de base dans la colonne surlignée)

Prix de l'or ($ US/oz)	1 100 $	1 200 $	1 250 $	1 300 $	1 400 $	1 500 $	1 600 $
VAN avant impôt 5 % (M$ CA)	304,0	464,7	545,0	625,4	786,1	946,8	1 107,6
VAN après impôt 5 % (M$ CA)	75,8	244,5	328,9	413,2	581,9	750,6	919,3
TRI avant impôt	23,4 %	31,7 %	35,8 %	39,7 %	47,3 %	54,7 %	62,0 %
TRI après impôt	11,1 %	22,6 %	27,8 %	32,7 %	42,0 %	50,9 %	59,4 %
Période de recouvrement avant impôt (années)	4,9	4,2	3,9	3,7	3,4	3,2	3,0
Période de recouvrement après impôt (années)	5,9	4,7	4,2	3,9	3,5	3,1	2,9

Analyse de sensibilité du taux de change (scénario de base dans la colonne surlignée)

Taux de change ($ US : 1,00 $ CA)	0,90	0,85	0,80	0,78	0,70	0,65	0,60
VAN avant impôt 5 % (M$ CA)	346,7	453,3	573,2	625,4	864,3	1 043,4	1 252,4
VAN après impôt 5 % (M$ CA)	120,7	232,5	358,4	413,2	663,9	852,0	1 071,4
TRI avant impôt	25,6 %	31,2 %	37,1 %	39,7 %	51,0 %	59,2 %	68,6 %
TRI après impôt	14,4 %	21,9 %	29,6 %	32,7 %	46,4 %	56,1 %	66,9 %
Période de recouvrement avant impôt (années)	4,7	4,2	3,9	3,7	3,3	3,0	2,8
Période de recouvrement après impôt (années)	5,5	4,7	4,1	3,9	3,3	3,0	2,8

L'EEP a été préparée avec la collaboration des firmes suivantes : BBA inc. (Montréal, Québec), InnovExplo inc. (Val-d'Or, Québec), Golder Associés ltée (Montréal, Québec), WSP Canada inc. (Val-d'Or, Québec) et SNC-Lavalin Stavibel inc. (Val-d'Or, Québec). Ces firmes ont fourni les estimations des ressources minérales, les paramètres de conception et les estimations de coûts pour les opérations minières, les installations de traitement, la sélection des principaux équipements, l'entreposage des stériles et des résidus miniers, la restauration, l'obtention des permis, les coûts d'exploitation et les dépenses en immobilisations.

Estimation des ressources minérales

L'EEP est basée sur les estimations de ressources minérales indiquées et présumées réalisées par Judith St-Laurent (géo., B. Sc.) d'InnovExplo inc. dans le cas du projet Windfall et Pierre-Luc Richard (géo., M. Sc.) de BBA inc. dans le cas du gîte Quévillon Osborne-Bell, du projet Quévillon Osborne-Bell, deux « personnes qualifiées » indépendantes en vertu du Règlement 43-101. Ces estimations de ressources minérales comprennent des ressources indiquées et des ressources présumées selon un seuil de coupure de 3 g/t Au (scénario de base).

Estimation des ressources minérales pour le projet Windfall

Zone	Indiquées			Présumées		
	Tonnes (en millier de tonnes)	Teneur (g/t)	Onces d'or (en millier d'onces)	Tonnes (en millier de tonnes)	Teneur (g/t)	Onces d'or (oz Au)
Lynx	1 255	7,51	303	2 257	7,48	543 000
Zone 27	628	8,69	175	852	7,28	199 000
Caribou	318	7,12	73	2 767	5,80	516 000
Underdog	147	9,00	43	4 381	6,77	955 000
Autres	34	6,58	7	348	6,37	71 000
Total	**2 382**	**7,85**	**601**	**10 605**	**6,70**	**2 284 000**

Estimation des ressources minérales pour le gîte Quévillon Osborne-Bell

Seuil de coupure	Tonnes (t)	Teneur (g/t)	Onces d'or
> 6,00 g/t Au	883 000	9,77	277 000
> 5,00 g/t Au	1 273 000	8,44	346 000
> 4,00 g/t Au	1 816 000	7,26	424 000
> 3,50 g/t Au	2 156 000	6,70	465 000
> 3,00 g/t Au	**2 587 000**	**6,13**	**510 000**
> 2,50 g/t Au	3 166 000	5,51	560 000

Exploration

Stratégie d'exploration

Osisko est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Le projet phare d'Osisko est le gîte aurifère à haute teneur de Windfall, situé entre les villes de Val-d'Or et de Chibougamau, Québec, Canada. Osisko détient aussi une participation indivise de 100 % dans un important groupe de claims dans la région d'Urban-Barry (330 000 hectares) au Québec, une participation de 100 % dans un vaste portefeuille de propriétés dans le secteur de Quévillon qui comprend le gîte aurifère Osborne-Bell, une participation de 100 % dans le projet Garrison à l'est de Matheson en Ontario, ainsi que d'autres projets dans la région de Timmins en Ontario, dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador au Québec, et les propriétés du Bloc Marban à 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi, Québec, Canada.

La Société a annoncé les résultats suivants issus de son programme de forage en cours sur la propriété Windfall, située dans le canton d'Urban au Québec, comme indiqué sur la carte ci-dessous :

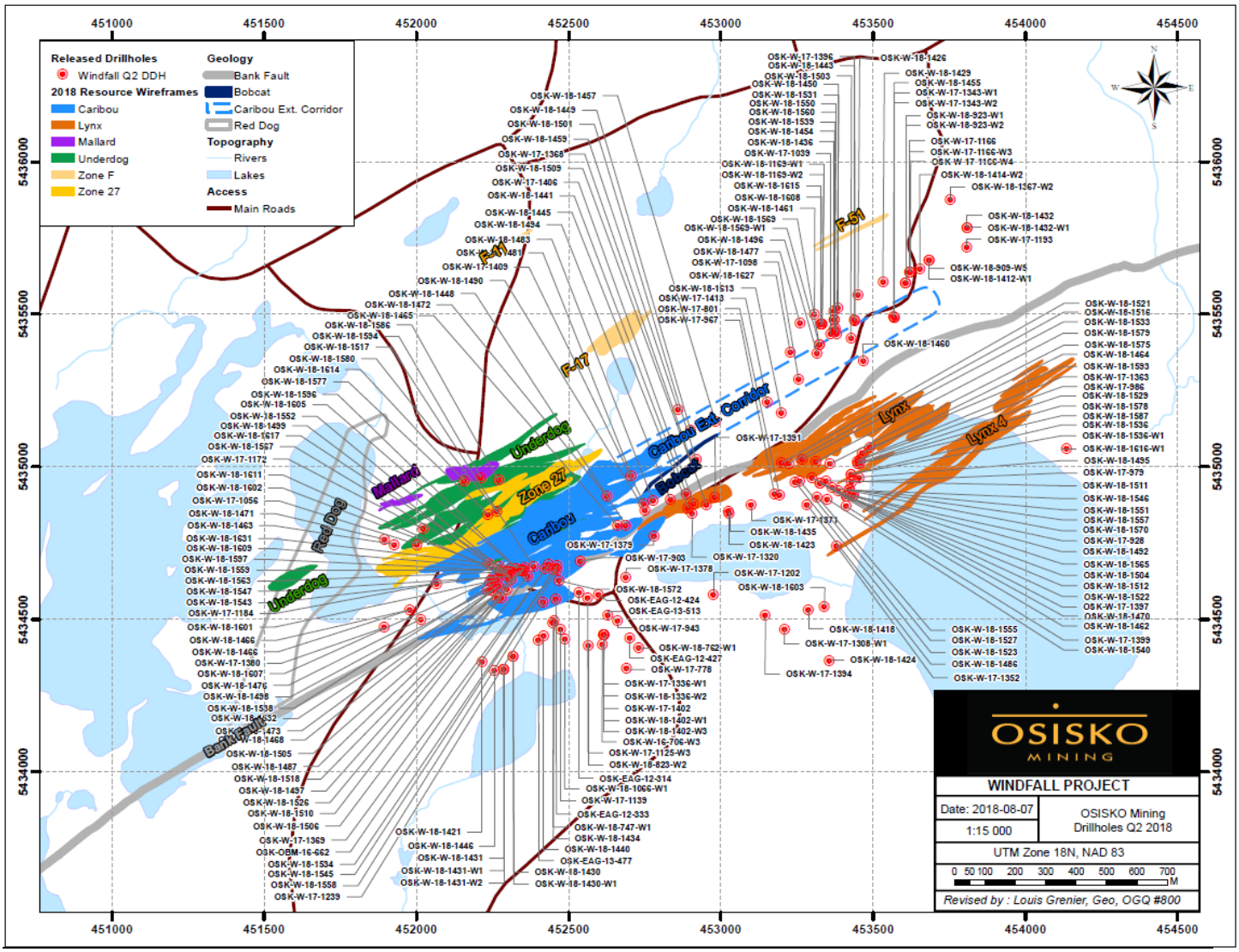

La carte ci-dessus montre les principaux sondages qui ont été forés au cours de la période terminée le 30 juin 2018, ainsi que les sondages en cours en date du présent rapport de gestion sur la propriété Windfall.

Au début de la période, la Société poursuivait son programme de forage au Windfall, avec 18 foreuses ciblant le gîte principal et le gîte Lynx et 2 foreuses vérifiant des cibles régionales. À la suite de la clôture de la base de données pour l'estimation des ressources minérales du projet Windfall le 2 mars 2018, du dépôt du rapport technique du gîte Osborne-Bell et des conditions actuelles du marché, le nombre de foreuses a été réduit à dix (sept sur la propriété Windfall, une sur la propriété Urban Barry et deux sur la propriété Quévillon Osborne-Bell), d'où une diminution du personnel et des entrepreneurs sur les sites. Ces mesures se traduiront par une réduction du budget total d'approximativement 15 millions de dollars.

Les meilleurs résultats de forage comprennent les résultats suivants :

- 34,8 g/t Au sur 4,3 mètres à Windfall annoncé le 8 août 2018
- 22,4 g/t Au sur 3,4 mètres à Deep Lynx annoncé le 7 août 2018
- 68,5 g/t Au sur 9,8 mètres à Windfall et 494 g/t sur 2,8 mètres à Lynx annoncé le 25 juillet 2018
- 20,4 g/t Au sur 28,3 mètres à Windfall (zone Triple 8) annoncé le 11 juillet 2018
- 20,0 g/t Au sur 8,7 mètres à Windfall annoncé le 12 juin 2018
- 97,6 g/t Au sur 3,3 mètres à Lynx annoncé le 7 juin 2018

- 34,3 g/t Au sur 4,5 mètres à Windfall annoncé le 1er mai 2018
- 115 g/t Au sur 8,4 mètres à Lynx annoncé le 26 avril 2018
- 41,2 g/t Au sur 3,5 mètres à Windfall annoncé le 19 avril 2018
- 68,5 g/t Au sur 2,9 mètres à Lynx annoncé le 17 avril 2018
- 40,8 g/t Au sur 4,1 mètres à Windfall annoncé le 10 avril 2018
- 403,0 g/t Au sur 2,7 mètres à Lynx annoncé le 4 avril 2018
- 265 g/t Au sur 2,4 mètres à Windfall annoncé le 2 mars 2018
- 71,9 g/t Au sur 2,9 mètres à Lynx annoncé le 27 février 2018
- 56,1 g/t Au sur 8,9 mètres à Windfall annoncé le 25 janvier 2018
- 415 g/t Au sur 5,9 mètres à Lynx annoncé le 23 janvier 2018
- 86,7 g/t Au sur 4,3 mètres à Windfall annoncé le 18 janvier 2018
- 76,5 g/t Au sur 5,0 mètres à Windfall annoncé le 16 janvier 2018
- 140 g/t Au sur 5,0 mètres à Lynx annoncé le 9 janvier 2018

La détermination de l'épaisseur réelle des intervalles est estimée à 65-80 % des longueurs présentées dans l'axe de forage. Tous les résultats de forage sont disponibles sous le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site web de la Société au www.miniereosisko.com.

Avancement de la rampe d'exploration :

L'excavation d'une rampe d'exploration souterraine a été entreprise à partir de la surface en 2007 par un exploitant antérieur sur la propriété du Windfall, atteignant une profondeur verticale d'environ 110 mètres et une longueur d'environ 1,2 kilomètre; plus de 230 mètres de galeries d'exploration ont aussi été creusés. L'exploitant antérieur a terminé l'excavation de la rampe d'exploration, avant le prélèvement d'un échantillon en vrac, puis celle-ci a été noyée. Le dénoyage de la rampe a eu lieu en 2017. La rampe d'exploration progresse vers les zones minéralisées à un rythme d'approximativement 150 mètres par mois. Pour la période terminée le 30 juin 2018, la rampe d'exploration a été prolongée de 967 mètres. Au T3 2018, il est prévu de poursuivre le prolongement de la rampe d'exploration vers la Zone 27 et Caribou en vue d'un échantillonnage en vrac qui devrait commencer vers la fin du T3 2018. Une extension de la rampe d'exploration est planifiée vers Lynx et Underdog pour le prélèvement de l'échantillon en vrac. Une attestation de dispense a été obtenue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (le « MDDELCC ») et du comité d'évaluation en juin 2018. Une demande de certificat d'autorisation en vue de l'agrandissement de la halde de stériles a été déposée au MDDELCC et une demande de permis pour l'échantillonnage en vrac a été soumise au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Ces demandes devraient être approuvées au T3 2018. Les travaux sous terre comprennent de l'échantillonnage en vrac (pour des essais métallurgiques et une confirmation des teneurs), de la cartographie sous terre et du forage d'exploration sous terre.

1. RÉSUMÉ DES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

Les différentes propriétés minérales aurifères de la Société au Canada sont énumérées ci-dessous :

Propriétés d'exploration en activité	Localisation	Statut
Windfall	Québec	Détenue à 100 %
Urban Barry	Québec	Détenue à 100 %
Projet de métaux de base d'Urban Barry	Québec	Détenue à 100 %(1)
Black Dog (Souart)	Québec	Détenue à 100 %
Quévillon Osborne-Bell	Québec	Détenue à 100 %
Garrison – Garrcon	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Buffonta	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Jonpol	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Gold Pike	Ontario	Détenue à 60 %
Bloc Marban	Québec	Détenue à 100 %
Bloc Malartic	Québec	Détenue à 100 %
Siscoe Est	Québec	Détenue à 50 %
Héva	Québec	Détenue à 100 %
Kan – Baie-James	Québec	Entente d'option(2)(3)
Éléonore Régional – Baie-James	Québec	Entente d'option(2)
Éléonore JV – Baie-James	Québec	Entente d'option(2)(4)
Autres – Baie-James	Québec	Entente d'option(2)

(1) Assujetti à une option de 50 % en faveur de Métaux Osisko.
(2) Osisko détient un droit d'option d'achat relativement à ces propriétés qui sont actuellement détenues par Redevances Aurifères Osisko ltée (« Redevances Osisko »).
(3) Assujetti à une option de 70 % en faveur de Barrick Gold Corporation.
(4) Exploration Midland inc. détient 50 % du projet.

2. RESSOURCES MINÉRALES

Les ressources minérales globales de la Société sont résumées ci-dessous :

CATÉGORIE	TONNES (Mt)	TENEUR (g/t Au)	OR (Moz)
MESURÉES			
MARBAN[3]	7,7	1,48	0,37
GARRISON[5]	15,1	1,07	0,52
	22,8	**0,06**	**0,88**
INDIQUÉES			
MARBAN[3]	30,5	1,25	1,22
WINDFALL[4]	2,4	7,85	0,60
GARRISON[5]	15,0	1,40	0,68
	47,8	**1,63**	**2,50**
TOTAL M&I			
MARBAN[3]	38,2	1,29	1,59
WINDFALL[4]	2,4	7,85	0,60
GARRISON[5]	30,1	1,24	1,20
	70,6	**1,49**	**3,39**
PRÉSUMÉES[2]			
MARBAN[3]	4,1	1,47	0,20
WINDFALL[4]	10,6	6,7	2,28
GARRISON[5]	7,9	3,19	0,81
OSBORNE-BELL[6]	2,6	6,13	0,51
	25,2	**4,69**	**3,80**

1. Les ressources minérales globales n'ont pas été estimées à l'intérieur d'un modèle de fosse.
2. Les ressources minérales présumées comportent une grande part d'incertitude quant à leur existence et quant à savoir si elles peuvent être exploitées légalement ou économiquement. L'on ne doit pas supposer qu'une partie ou la totalité des ressources présumées sera éventuellement convertie à une catégorie supérieure. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
3. Les renseignements à propos du projet du Bloc Marban sont basés sur le rapport technique du Bloc Marban.
4. Les renseignements à propos de la propriété Windfall sont tirés du rapport technique.
5. Les renseignements à propos des propriétés Garrison sont tirés du rapport technique intitulé « *Technical Report on the Golden Bear Project – Garrison Property, Larder Lake Mining Division, Garrison Township, Ontario, Canada* », daté du 3 mars 2014 avec une date d'effet au 30 décembre 2013.
6. Les renseignements à propos du gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell sont tirés du rapport technique – *Osborne-Bell.*

3. ACTIVITÉS SUR LES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

3.1 Région d'Urban Barry

Au 30 juin 2018, la Société détenait une importante superficie de claims dans le secteur d'Urban Barry au Québec. Le projet Windfall, hôte du gîte Windfall, comprend 285 claims couvrant 12 467 hectares. Adjacent à la propriété Windfall, le projet Urban Barry est constitué de 1 979 claims, y compris la propriété Black Dog (anciennement « Souart »), et couvre une superficie de plus de 110 765 hectares (1 097 kilomètres carrés). Ces deux projets sont situés dans la ceinture volcano-sédimentaire d'Urban-Barry. Les dépenses d'exploration sur les propriétés comprennent le coût du forage, des travaux de prospection, des travaux de suivi des levés de tills, des levées géophysiques (PP) et du jalonnement de claims. Pour conserver la validité des claims, la Société devait dépenser 1 505 000 $ au cours des deux années suivant la date du jalonnement; la totalité du montant avait été dépensée au 30 juin 2018. Au cours de la période terminée le 30 juin 2018, le forage à Windfall a été réalisé avec sept (7) foreuses et le forage d'exploration régionale en surface a nécessité une foreuse. À la fin de la période, au total, 598 541 mètres étaient effectués relativement au programme de forage de 800 000 mètres à Windfall. Pour le projet régional Urban Barry, au total, 7 300 mètres de l'actuel programme de forage de 12 000 mètres

étaient réalisés à la fin de la période terminée le 30 juin 2018.

i) Propriété de Windfall

La Société a acquis la propriété Windfall dans le cadre de l'acquisition d'Eagle Hill Exploration Corporation (« Eagle Hill »), réalisée le 25 août 2015. La propriété Windfall est entièrement détenue par la Société et est constituée de 285 claims contigus couvrant environ 12 400 hectares dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec, Canada.

Une grande partie de la propriété Windfall est assujettie aux redevances sur les revenus nets de fonderie (« NSR ») résiduelles suivantes :

Localisation	**Superficie approximative**	**NSR**	**Option de rachat**
Centre de la propriété, hôte de la majorité des ressources minérales	3 151 acres (1 275 ha)	2,5 %(1)	Rachat de 1 % NSR pour 1 M$
Au nord de la majorité des ressources minérales, secteur encaissant une petite partie des ressources minérales	2 342 acres (948 ha)	1 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 M$ (500 000 $ pour chaque tranche de 0,5 % NSR)
Partie nord de la propriété	19 531 acres (7 904 ha)	2 %	Rachat de 2 % NSR pour 1 M$ (500 000 $ pour chaque tranche de 1 % NSR)
Au sud-est des ressources minérales	706 acres (286 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 500 000 $
Limite est de la propriété	2 507 acres (1 015 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 M$, droit de premier refus pour le 1 % NSR résiduel

(1) En 2015, Redevances Osisko a obtenu le droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR sur toutes les propriétés détenues par la Société en date du 25 août 2015. Ce droit a été exercé par Redevances Osisko en octobre 2016 pour la somme de 5 M$ et inclut une redevance de 1 % NSR sur la propriété du Windfall. L'exercice de ce droit porte la redevance NSR totale détenue par Redevances Osisko sur la propriété du Windfall à 1,5 %, en tenant compte de la redevance de 0,5 % NSR acquise en 2015.

Activités d'exploration

Le programme de 800 000 mètres de forage en cours a pour but de permettre à la Société d'explorer et de mieux définir la minéralisation connue dans le secteur du gîte principal, la zone Lynx, l'extension nord-est et la zone Triple 8, une découverte récente. Osisko poursuit ses efforts pour faire avancer le prolongement de la rampe d'exploration jusqu'aux zones minéralisées, en vue d'entreprendre l'exploration souterraine au deuxième trimestre de 2018.

Le camp de la propriété Windfall est autorisé d'accueillir 300 travailleurs et comprend de l'hébergement, une carothèque et d'autres installations. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont positifs et permettent de vérifier et d'établir une corrélation avec les résultats des travaux de forage historiques effectués par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le gîte demeure ouvert en profondeur sous l'intrusif Red Dog dans l'axe de la plongée vers le nord-est. En mai 2018, Osisko a entrepris deux sondages d'exploration en profondeur (« Deep Underdog » et « Deep Lynx ») pour vérifier le prolongement possible des zones minéralisées Lynx et Underdog en profondeur et tester le modèle géologique du gîte Windfall en tant que minéralisation associée à une intrusion. Les deux sondages progressent et devraient atteindre leur principal objectif dans l'enveloppe extérieure de l'intrusion porphyrique, à des profondeurs d'approximativement 2 500 mètres. La nouvelle « zone Triple 8 », ouverte dans toutes les directions, a été découverte dans le sondage Deep Underdog (OSK-W-18-1603). Triple 8 est une zone de minéralisation surprise qui a été recoupée à environ 1 500 mètres dans l'axe de forage, le long du sondage profond d'une longueur prévue de 2 500 mètres. Triple 8 n'est corrélée à aucune autre zone connue et est située à environ 660 mètres à l'est de l'intervalle minéralisé le plus près dans la zone Underdog. Des cartes et des sections montrant l'emplacement du sondage et de la nouvelle zone minéralisée sont disponibles sur le site web de la Société. La

nouvelle découverte se situe bien au-delà du secteur où une estimation de ressources minérales a récemment été annoncée pour le gîte aurifère Windfall (voir le rapport technique de Windfall).

Forage

La Société continue d'obtenir des résultats de forage de son programme de forage de 800 000 mètres au Windfall. La carte de forage de la Société est présentée ci-dessous :

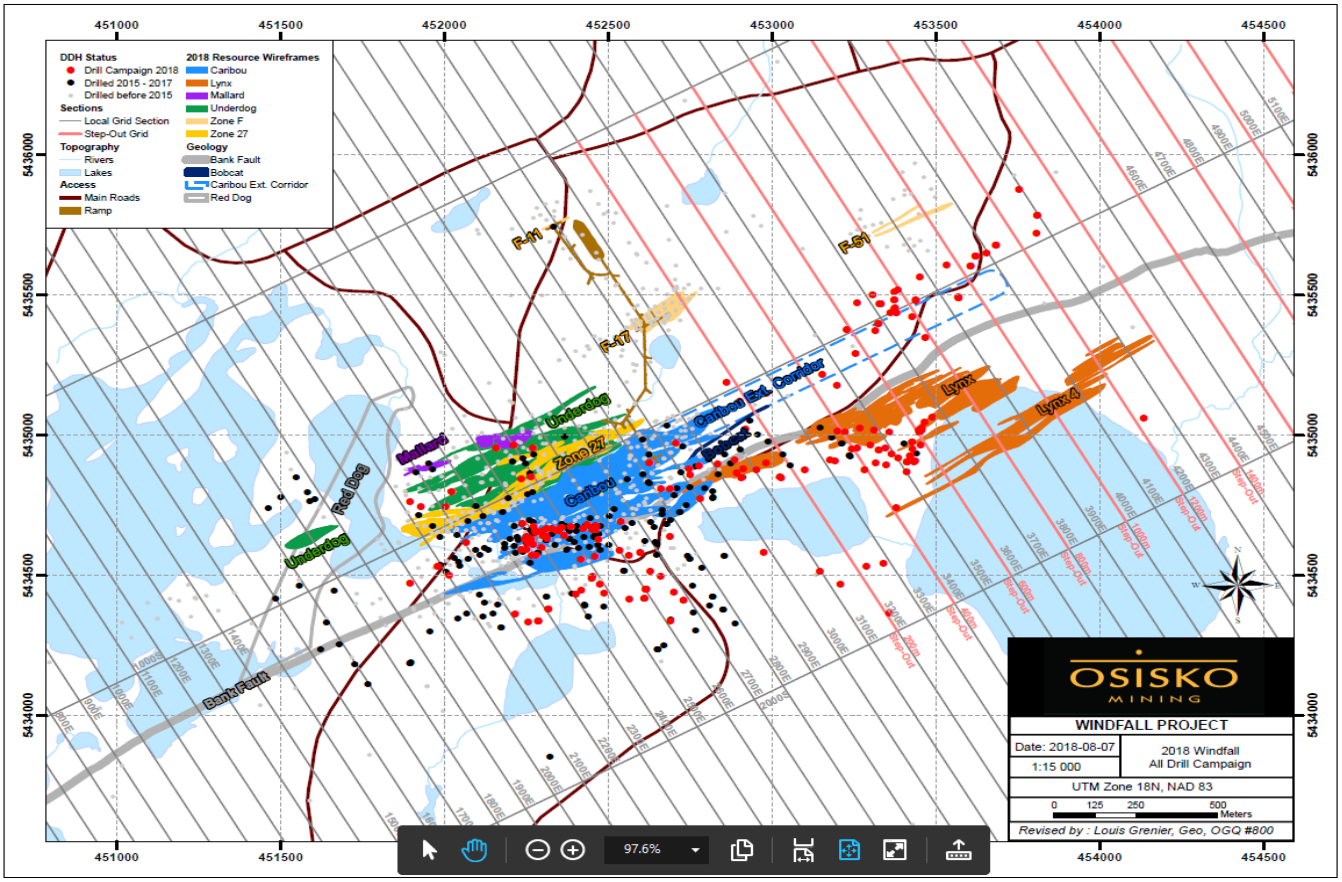

Contrôle de la qualité

La détermination de l'épaisseur réelle des intervalles est estimée à 65-80 % des longueurs présentées dans l'axe de forage dans la plupart des zones. Les résultats d'analyse n'ont pas été coupés, sauf indication contraire. Les intersections se trouvent à l'intérieur des limites géologiques des principales zones minéralisées, mais n'ont pas été corrélées à des domaines filoniens individuels pour l'instant. Les intervalles présentés comprennent des teneurs moyennes pondérées d'au moins 3,0 g/t Au après dilution sur des longueurs d'au moins 2,0 mètres dans l'axe de forage. Tous les résultats d'analyse de carottes de forage ont été obtenus soit par pyroanalyse avec tamisage métallique sur des fractions de 1 kilogramme ou par pyroanalyse standard avec fini par absorption atomique ou fini gravimétrique sur des fractions de 50 grammes (i) soit aux laboratoires d'ALS à Val-d'Or (Québec), à Thunder Bay et à Sudbury (Ontario), à Vancouver (Colombie-Britannique), ou (ii) soit aux laboratoires de Bureau Veritas à Timmins (Ontario). La méthode d'analyse par tamisage métallique sur une fraction de 1 kilogramme est privilégiée par le géologue lorsque l'échantillon contient de l'or grossier ou présente un pourcentage plus élevé de pyrite que les sections avoisinantes. Quelques échantillons ont aussi été analysés pour plusieurs éléments, incluant l'argent, par la méthode Aqua Regia-ICP-AES aux laboratoires ALS. La conception du programme de forage, le programme d'assurance-qualité/contrôle de la qualité (« AQ/CQ ») et l'interprétation des résultats sont effectués par une « personne qualifiée » appliquant un programme d'AQ/CQ conforme au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. Des échantillons de référence et des blancs sont insérés à tous les 20 échantillons dans le cadre

du programme d'AQ/CQ par la Société et par le laboratoire. Environ 5 % des pulpes d'échantillons sont expédiés à d'autres laboratoires pour des analyses de vérification.

ii) Propriété Urban Barry

La propriété Urban-Barry est entièrement détenue par la Société. Le 30 juin 2018, la propriété comprenait 1 979 claims couvrant une superficie globale d'approximativement 110 765 ha. Les claims qui constituent la propriété actuelle ont été acquis à différentes périodes entre 2015 et 2017 et sont assujettis à diverses redevances.

Activités d'exploration

Au cours de la période terminée le 30 juin 2018, la Société a décidé de réduire le nombre de foreuses de deux à une sur le projet Urban-Barry et a foré approximativement 7 300 mètres des 12 000 mètres prévus dans le cadre du programme de forage. À ce jour, aucun résultat significatif n'a été obtenu. Plusieurs résultats d'analyse restent à venir. Le programme d'exploration en surface (prospection, échantillonnage de till, analyses géochimiques des lithologies et datation) a été entrepris au T2 2018 et devrait se poursuivre au T3 2018.

iii) Propriété Black Dog (anciennement « Souart »)

Le 3 février 2016, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Black Dog située dans la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry, dans les cantons de Souart et Barry au Québec. La Société a émis 500 000 actions ordinaires de la Société et versé 200 000 $ en espèces pour acquérir une participation de 100 % dans la propriété. La propriété est constituée de 33 claims couvrant une superficie de 1 286 hectares. La propriété Black Dog est assujettie à une redevance de 2 % NSR, laquelle peut être rachetée en tout temps par la Société pour la somme de 2 millions de dollars.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur la propriété Black Dog Marban durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018.

iv) Projet de métaux de base d'Urban Barry

Le projet de métaux de base d'Urban-Barry est un ensemble de claims choisis à l'intérieur du projet Urban-Barry. Le 28 mars 2018, Osisko a signé une entente d'option avec Métaux Osisko, qui établit les termes d'une entente d'exploration dans le projet. Selon les termes de l'entente d'option, Métaux Osisko devra engager 5 millions de dollars en dépenses d'exploration sur la durée de l'entente d'option qui est de quatre ans afin d'acquérir une participation de 50 % dans le projet. Cet engagement est assujetti à certaines dépenses minimales annuelles en travaux, y compris un montant garanti de 500 000 $ pour la première année à partir de la date de signature de l'entente.

À la suite de la réalisation de l'entente d'exploration, le projet sera transféré à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 50 % par Osisko et à 50 % par Métaux Osisko. Osisko et Métaux Osisko concluront alors une entente de coparticipation à l'égard du projet. Osisko détiendra un droit de 100 % sur toute découverte de métaux précieux sur le projet.

Activités d'exploration

Au cours de la période terminée le 30 juin 2018, la Société a réalisé un programme d'exploration régionale sur des cibles de métaux de base (une foreuse). Au total, 1 742 mètres ont été effectués sur le projet de métaux de base d'Urban-Barry. Les résultats d'analyse restent à venir.

3.2 Projet Quévillon Osborne-Bell

Le 27 avril 2017, la Société a fait l'acquisition d'un portefeuille de propriétés dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon au Québec, en contrepartie d'un versement de 1 M$ en espèces et de l'émission de 100 000 actions ordinaires de la Société. Le projet Quévillon Osborne-Bell comprend approximativement 30 indices aurifères connus ainsi que le gîte d'or historique Quévillon Osborne-Bell, lequel est situé à 17 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon et à 112 kilomètres à l'ouest du gîte aurifère du Windfall. Le gîte d'or Quévillon Osborne-Bell a été l'objet d'importants programmes de forage

historiques au cours des 30 dernières années et sera la cible de nouveaux forages et d'une réévaluation des ressources par Osisko. De plus, la Société a jalonné 2 942 claims formant une vaste position de terrain d'une superficie de 157 000 hectares (157 kilomètres carrés). La Société a aussi acquis des claims additionnels auprès d'autres détenteurs au cours de la période.

Le 26 février 2018, Osisko a acquis, de Globex, la propriété Certac dans le canton Le Tac, au Québec, pour la somme de 250 000 $ et une redevance brute de métaux payable à Globex sur toute production éventuelle de métaux. La redevance sera de 2,5 % si le prix de l'or est inférieur à 1 000 $ l'once, ou de 3 % si le prix de l'or est équivalent ou supérieur à 1 000 $ l'once. Osisko conserve un droit de premier refus si Globex décide de vendre la redevance, ainsi qu'un droit exclusif de rachat d'une tranche de 1,5 % de la redevance pour la somme de 1 500 000 $. La propriété Certac a été intégrée au projet Quévillon Osborne-Bell.

Le projet Quévillon Osborne-Bell couvre maintenant une superficie de plus de 227 188 hectares (2 272 kilomètres carrés) et est constitué de 4 263 claims. La position de terrain dans le secteur de Quévillon couvre des séquences de roches volcano-sédimentaires archéennes qui encaissent plusieurs indices aurifères connus et des intrusions ignées porphyriques, des cibles d'exploration particulièrement prisées par la Société.

Activités d'exploration

Durant la période terminée le 30 juin 2018, la Société a relocalisé deux foreuses du projet Windfall à la propriété Quévillon Osborne-Bell et a foré approximativement 24 500 mètres des 50 000 mètres prévus au programme de forage depuis le 1er janvier 2018, lequel comprend la réalisation de 17 454 mètres de forage sur le gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell. Le 23 avril 2018, la Société a déposé le rapport technique d'Osborne-Bell, qui traite d'une estimation de ressources minérales du gisement aurifère Quévillon Osborne-Bell, qui sont estimées à 2 587 000 tonnes à une teneur moyenne de 6,13 g/t Au, soit 510 000 onces d'or, à un seuil de coupure de 3,0 g/t. Durant la période terminée le 30 juin 2018, la Société a réalisé une coupe de lignes de grille (117 kilomètres), qui a été suivie par un levé de polarisation provoquée au sol de 32,2 kilomètres dans le secteur de Certac (en cours). Actuellement, deux foreuses sont en activité sur le projet Quévillon Osborne-Bell; une est utilisée pour le forage de définition du gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell, l'autre vérifie des cibles régionales définies. Le programme d'essais métallurgiques est en cours sur le gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell.

3.3 Propriétés Garrison

i) Projet Garrcon

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis 100 % du projet Garrcon dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold Mining Inc. (« Northern Gold »). Le projet Garrcon couvre approximativement 788 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est formée de 66 claims contigus dont 35 sont des claims concédés par lettres patentes assujettis à une redevance de 2 % NSR. En outre, 12 des 35 claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance antérieure de 1,5 % NSR sur le matériau minéralisé exploité au-dessus de 400 pieds de profondeur et une redevance de 2 % NSR sur le matériau minéralisé exploité en dessous de cette profondeur. De plus, deux des claims non concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de la racheter pour 250 000 $. Un autre claim non concédé par lettres patentes est assujetti à une redevance de 1 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 250 000 $. Un autre groupe de 20 claims concédés par lettres patentes au sud des ressources connues est assujetti à une redevance de 2 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 1 M$. Le vendeur a conservé un droit de rachat de participation allant jusqu'à 51 % dans les claims, si des ressources totalisant 4 millions d'onces d'or sont définies sur les claims. Ce droit de rachat pourrait entraîner un remboursement comptant à la Société équivalent au double des dépenses d'exploration engagées depuis la date de l'arrangement. Quelques claims sont assujettis à une redevance supplémentaire de 1,5 % NSR en vertu d'anciennes conventions d'option conclues par le vendeur. Les huit derniers claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

ii) Projet Jonpol

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Jonpol dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold. Le projet Jonpol est détenu à 100 % par la Société et est situé sur la même propriété que le projet Garrcon, dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada.

iii) Projet Buffonta

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Buffonta dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold. Le projet Buffonta est détenu à 87,5-100 % par la Société et couvre approximativement 2 359 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 120 claims contigus. Le projet Buffonta est assujetti à une redevance de 3 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 1 M$.

iv) Projet Gold Pike

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Gold Pike dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold. Le projet Gold Pike est détenu à 40-60 % par la Société et couvre approximativement 468 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 26 claims contigus. Le projet Gold Pike comprend 10 claims sous deux conventions distinctes, toutes deux assujetties à une redevance de 2 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 1,0 % de celle-ci pour 1 M$. La propriété est l'objet d'une avance annuelle de 25 000 $ sur ses paiements de redevances.

Activités d'exploration

Au 30 juin 2018, la Société poursuivait la migration des données et la réinterprétation des cartes géologiques des zones Garrcon, Jonpol et 903 zones de la propriété Garrison. Osisko procède à la mise à jour du modèle des ressources qui devrait être publiée au deuxième semestre de 2018. De plus, la Société a réalisé une campagne de forage de 5 074 mètres sur les zones Jonpol et 903 zones au deuxième trimestre de 2018. Les 3 894 mètres forés sur Jonpol ciblaient les prolongements potentiels de minéralisations de style Jonpol au nord-ouest de la propriété Garrison, alors que les 1 180 mètres forés sur la zone 903 vérifiaient des minéralisations de style 903 au sud-est de la propriété Garrison. Les résultats d'analyse restent à venir.

3.4 Propriétés Bloc Marban

i) Projet Marban

La Société a acquis le projet Marban dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Marban est détenu à 100 % et est le résultat de l'amalgamation des anciens claims Marban, First Canadian, Norlartic et Gold Hawk. Les propriétés du Bloc Marban sont situées à environ 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada, et sont constituées de 30 claims et de trois concessions minières couvrant une superficie de 1 023 hectares.

Les claims Marban sont assujettis à une redevance de 1 % à 1,5 % NSR. Les claims First Canadian sont assujettis à une redevance de 10 % des profits nets. Le vendeur a conservé une redevance de 0,5 % NSR sur les claims Marban, de 1 % NSR sur les claims First Canadian et de 2 % NSR sur les claims Norlartic. Le projet compte aussi deux claims connus comme étant les claims Gold Hawk; ces derniers sont assujettis à une redevance de 2 % NSR.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur le projet Marban durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018.

ii) Projet Malartic

La Société a acquis le projet Malartic dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Malartic englobe les propriétés Camflo Ouest, Malartic Hygrade, Malartic Hygrade-NSM et Malartic H. Ces propriétés sont situées au nord-est de la ville de Malartic, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Le projet Malartic est constitué de 139 claims et d'une concession minière couvrant une superficie de 6 263 hectares. Les claims Camflo Ouest sont assujettis à diverses redevances NSR variant de 1,5 % à 3,0 %, dont certaines peuvent être rachetées par la Société, en tout ou en partie, pour des paiements variant de 200 000 $ à 1 500 000 $. Les claims Malartic H sont détenus à 85 % par la Société et la participation résiduelle de 15 % des claims Malartic H peut être achetée par la Société pour 25 000 $.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur le projet Malartic durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018.

iii) Projet Siscoe Est

La Société a acquis la propriété Siscoe Est dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Siscoe Est est située dans le canton de Vassan, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. La Société détient une participation de 50 % dans les claims de la propriété Siscoe Est, tandis que la participation résiduelle de 50 % est détenue par une autre société. Certains claims sont assujettis à une redevance de 2,0 % NSR, dont la moitié (50 %) peut être rachetée par la Société pour la somme de 2 750 000 $.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur le projet Siscoe Est durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018.

iv) Projet Héva

La Société a acquis la propriété Héva dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Héva est située à 42 kilomètres au nord-ouest de la ville de Val-d'Or, et la propriété Val-d'Or est située au sud de la limite de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Certains des claims de la propriété Héva sont assujettis à une redevance de 1,5 % NSR, dont la moitié (50 %) peut être rachetée par la Société pour la somme de 200 000 $.

Activités d'exploration

Très peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur le projet Héva durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018.

3.5 Propriétés à la Baie-James

Le 5 octobre 2016, Osisko a annoncé la signature d'une transaction d'option avec Redevances Osisko. Selon les termes de l'entente d'option (« l'entente d'option avec Redevances Osisko »), la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 28 propriétés d'exploration détenues par Redevances Osisko et situées dans les régions de la Baie-James (Québec) et de la Fosse du Labrador (les « propriétés sous option ») après avoir engagé des dépenses d'exploration totalisant 32 000 000 $ sur la période de sept ans de l'entente d'option avec Redevances Osisko; la Société détiendra une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 19 200 000 $. Redevances Osisko conservera une redevance NSR escalatoire variant de 1,5 % jusqu'à un maximum de 3,5 % sur les métaux précieux et une redevance de 2 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits des propriétés sous option. De plus, toutes les nouvelles propriétés acquises par la Société dans la région concernée durant les sept années de l'entente d'option avec Redevances Osisko pourraient également être assujetties à une entente de redevance en faveur de Redevances Osisko selon des termes similaires et sous certaines conditions. Le 16 février 2017, Osisko et Redevances Osisko ont modifié et reconduit l'entente d'option avec Redevances Osisko initiale, de telle sorte que le projet Kan a été scindé pour faire l'objet d'une entente d'option distincte (l'« entente d'option Kan »). Selon les termes de l'entente d'option Kan, Osisko devra engager 6 000 000 $ sur la période de sept ans de l'entente d'option Kan; la Société aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 3 600 000 $ sur une période de quatre ans. L'engagement total sur les autres propriétés sous option a été réduit du même montant et des conditions s'appliquant à l'entente d'option Kan. Le 15 décembre 2017, Osisko et Redevances Osisko ont convenu d'une modification à l'entente d'option afin de reporter jusqu'au 31 décembre 2018 l'engagement ferme de la Société de dépenser 4 062 500 $ en exploration sur toutes les propriétés.

i) Projet Kan

Le projet Kan est situé dans la Fosse du Labrador, à environ 80 kilomètres au sud-ouest de Kuujjuaq, Québec. Il couvre environ 40 kilomètres de stratigraphie favorable composée de formations de fer silico-carbonatées, d'épaisses unités de

shales noirs métallifères, de gabbros et de turbidites. Le projet Kan est constitué de 2 243 claims (104 078 hectares) et est situé à 80 kilomètres au sud-ouest de Kuujjuaq dans le nord du Québec. Deux cent neuf (209) claims sont assujettis à une redevance de 2 % NSR en faveur de Les Ressources Tectonic inc., dont 0,5 % peut être racheté en tout temps pour la somme de 750 000 $ par Redevances Osisko, tandis qu'un autre 0,5 % de la redevance NSR peut être racheté pour la somme de 750 000 $ par Altius Resources Inc. Redevances Osisko détient une redevance sur tous les 2 276 claims touchant la production de métaux précieux pour un minimum de 1,5 % NSR et un maximum de 3,5 % NSR, ainsi qu'une redevance de 2,0 % NSR sur tous les autres métaux. Toutefois, s'il existe une redevance applicable sur toute portion des claims, les pourcentages de redevances applicables seront ajustés de façon à ce que le pourcentage de redevance maximal sur cette portion ne dépasse pas une redevance de 3,5 % NSR en tout temps.

En 2017, Osisko a annoncé la signature d'une entente d'option avec Barrick Gold Corp. (« Barrick »), dans le but d'officialiser les termes d'une entente d'option et d'exploration sur le projet Kan. En vertu de l'entente d'option et d'exploration avec Barrick portant sur le projet Kan, Barrick devra engager une somme de 15 000 000 $ en travaux d'exploration sur une période de quatre ans, ce qui lui permettra d'acquérir un intérêt de 70 % sur le projet Kan. L'entente est assujettie à des dépenses minimales annuelles en travaux d'exploration, incluant un montant garanti de 6 000 000 $ pour les deux premières années.

Suivant la réalisation des termes de l'entente d'option et d'exploration avec Barrick, la propriété sera transférée à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 30 % par Osisko et à 70 % par Barrick. Osisko et Barrick concluront par la suite une entente de coparticipation à l'égard de la propriété. De plus, Barrick pourra acquérir un intérêt additionnel de 5 % dans la coentreprise (pour un intérêt total de 75 %) en engageant une somme supplémentaire de 5 000 000 $ pour des dépenses spécifiques de projet (évaluation économique préliminaire ou étude de préfaisabilité).

Activités d'exploration

Barrick a dépensé environ 806 000 $ dans le cadre de l'entente d'option et d'exploration sur le projet Kan durant la période terminée le 30 juin 2018. Le forage a commencé à la mi-juin et approximativement 823 mètres du programme de forage de 6 500 mètres ont été réalisés à ce jour.

ii) Projet Éléonore Régional

Le projet Éléonore Régional est constitué de 475 claims (24 816 hectares) et est situé à 15 kilomètres à l'ouest de la mine d'or Éléonore, dans le secteur du réservoir Opinaca sur le territoire de la Baie-James.

Activités d'exploration

Il n'y a pas eu de travaux d'exploration sur le projet au cours des six mois terminés le 30 juin 2018.

iii) Projet Éléonore–JV

Le projet Éléonore-JV est constitué de 1 827 claims (plus de 97 600 hectares), dont environ 50 % sont détenus par Exploration Midland inc., et est situé à 25 kilomètres au sud-est et à 20 kilomètres au nord-ouest de la mine d'or Éléonore dans le secteur du réservoir Opinaca sur le territoire de la Baie-James. La propriété est assujettie à une redevance de 0,5 % NSR en faveur de Redevances Osisko et à une redevance de 0,5 % NSR en faveur de Exploration Midland inc. Des levés de polarisation provoquée au sol et des travaux de terrains ultérieurs sont prévus pour les blocs anomaux en 2018.

Activités d'exploration

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018, à la suite de la réalisation de la coupe de 35 kilomètres de lignes de grille et d'un levé de polarisation provoquée au sol, une campagne de prospection et de cartographie a été entreprise sur le projet dans le but de retracer la source. Le levé a mis en évidence quatre blocs de diorite échantillonnés en 2016 et en 2017 qui ont livré des teneurs de 8,28 % Cu, de 6,85 % Cu, de 4,54 % Cu et de 3,45 % Cu en échantillons choisis.

iv) Autres – Baie-James

a) Projet Trieste

Le projet Trieste est constitué de 304 claims (plus de 15 688 hectares) et est situé à 60 kilomètres au nord-nord-ouest de la mine de diamant Renard, dans la région de la Baie-James.

b) Projet Escale

Le projet Escale est constitué de 129 claims (6 497 hectares) et est situé à 75 kilomètres au sud-est du barrage LG-4 dans la région de la Baie-James. Le projet est assujetti à une redevance de 0,5 % NSR à Ressources Sirios inc., laquelle peut être rachetée par la Société pour la somme de 500 000 $. Onze (11) claims sont assujettis à une redevance de 1 % NSR en faveur de Newmont, sans option de rachat.

c) Projet Eastmain Est

Le projet Eastmain Est est constitué de 66 claims (2 363 hectares) et est situé à 100 kilomètres à l'est du gisement Renard, dans la région de la Baie-James.

4. DÉPENSES ET ENGAGEMENTS SUR LES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

4.1 Dépenses sur les actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses engagées par la Société sur les actifs d'exploration et d'évaluation pour la période de six mois terminée le 30 juin 2018 se présentent comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

	31 décembre 2017	Ajouts au cours de la période	Actif d'impôt différé sur crédits d'impôt à l'investissement	30 juin 2018
	($)	($)	($)	($)
Urban Barry	9 547	2 036	-	11 583
Urban Barry (métaux de base) (note 8 [a])	-	126	-	126
Lac Windfall	150 772	46 918	(332)	197 358
Garrcon – Garrison	25 944	1 939	(1 577)	26 306
Gold Pike – Garrison	148	-	-	148
Buffonta – Garrison	100	6	-	106
Black Dog (anciennement « Souart »)	2 334	-	-	2 334
Marban – Bloc Marban	24 060	(31)	(227)	23 802
Malartic – Bloc Marban	37 886	1	-	37 887
Siscoe Est – Bloc Marban	2 522	-	-	2 522
Héva – Bloc Marban	824	-	-	824
Kan – Baie-James	423	75	-	498
Éléonore – Baie-James	532	106	-	638
Éléonore JV – Baie-James	214	188	-	402
Autres – Baie-James	2 088	190	-	2 278
Quévillon Osborne	4 526	6 539	-	11 065
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	**261 920**	**68 093**	**(2 136)**	**317 877**

Les ajouts importants survenus durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018 sont décrits par catégorie dans le tableau suivant (en milliers de dollars canadiens) :

Pour la période terminée le 30 juin 2018	Urban Barry	Urban Barry (métaux de base)	Lac Windfall	Garrcon – Garrison	Buffonta – Garrison	Marban – Bloc Marban	Malartic – Bloc Marban
	($)	($)	($)	($)	($)	($)	($)
Coûts liés aux propriétés	80	-	22	4	1	1	1
Coûts liés au campement	1	-	8 585	123	-	22	-
Frais de bureau	3	3	33	257	-	1	-
Gestion de projets	27	123	2 137	860	5	47	-
Forage	1 533	-	22 910	2	-	-	-
Levé géochimique	57	-	-	-	-	-	-
Permis	-	-	411	-	-	-	-
Levé géophysique	214	-	30	582	-	-	-
Géologie	198	-	399	-	-	-	-
Étude de faisabilité et évaluation économique préliminaire	-	-	3 121	41	-	-	-
Réhabilitation de la rampe	-	-	10 530	-	-	-	-
Relations communautaires	-	-	406	29	-	-	-
Environnement	-	-	798	35	-	17	-
Santé et sécurité	4	-	964	4	-	-	-
Droits miniers d'exploration au Québec	(81)	-	(3 428)	-	-	(119)	-
Actif d'impôt différé sur crédits d'impôt à l'investissement	-	-	(332)	(1 577)	-	(227)	-
Total des ajouts	**2 036**	**126**	**46 586**	**362**	**6**	**(258)**	**1**

Pour la période terminée le 30 juin 2018	Kan – Baie-James	Éléonore – Baie-James	Éléonore JV – Baie-James	Autres – Baie-James	Quévillon Osborne	Total
	($)	($)	($)	($)	($)	($)
Coûts liés aux propriétés	-	102	1	109	277	**597**
Coûts liés au campement	1	-	-	-	13	**8 724**
Frais de bureau	-	-	2	-	7	**69**
Gestion de projets	31	1	-	17	96	**2 575**
Forage	24	-	-	51	4 768	**30 316**
Levé géochimique	-	-	-	-	25	**84**
Permis	-	-	-	-	-	**411**
Levé géophysique	-	-	103	-	859	**1 206**
Géologie	3	7	92	29	498	**1 808**
Étude de faisabilité	-	-	-	-	-	**3 162**
Réhabilitation de la rampe	-	-	-	-	-	**10 530**
Relations communautaires	16	-	-	-	-	**451**
Environnement	-	-	-	-	2	**852**
Santé et sécurité	-	-	-	-	13	**985**
Droits miniers d'exploration au Québec	-	(4)	(10)	(16)	(19)	**(3 677)**
Actif d'impôt différé sur crédits d'impôt à l'investissement	-	-	-	-	-	**(2 136)**
Total des ajouts	**75**	**106**	**188**	**190**	**6 539**	**55 957**

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018, la majorité des dépenses ont été engagées sur la propriété du Windfall, où un programme de forage planifié de 800 000 mètres était en cours. En date du présent rapport de gestion, la Société a foré approximativement 598 541 mètres sur la propriété Windfall, (y compris 98 002 mètres en 2018), 24 500 mètres sur la propriété Quévillon Osborne-Bell et 7 300 mètres dans le secteur d'Urban Barry, 1 742 mètres sur le projet de métaux de base Urban Barry et 823 mètres sur le projet Kan. De même, la Société a fait progresser 967 mètres dans la rampe d'exploration vers la zone 27 et Caribou. La direction s'attend à ce que la rampe d'exploration progresse à un rythme d'environ 150 mètres par mois. La cartographie sous terre se poursuit dans la rampe.

4.2 Paiements d'option et coûts d'acquisition pour des claims inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation

Le tableau suivant résume les paiements d'option et les coûts d'acquisition devant être engagés au 30 juin 2018, relativement aux actifs d'exploration et d'évaluation de la Société (en milliers de dollars canadiens) :

	Total	2018	2019	2020	2021	2022
Propriétés Baie-James	**320 $**	320 $	- $	- $	- $	- $

5. PERSPECTIVES

L'aperçu des activités ci-dessous et leur description établissent le portrait des activités actuelles de la Société.

La Société prévoit dépenser environ 8 000 000 $ par mois en activités d'exploration sur toutes les propriétés d'Osisko, de 320 000 $ par mois en frais administratifs et généraux et de 500 000 $ par mois en salaires et avantages, en excluant les éléments hors trésorerie, pour le reste de 2018. La Société a amassé un montant total d'environ 181 500 000 $ depuis le 1er janvier 2017. Le produit de ces financements a été utilisé, ou le sera, directement ou indirectement, pour engager des « dépenses d'exploration au Canada » sur les propriétés de la Société au Québec et en Ontario et à des fins générales de fonds de roulement. Une campagne de forage de 800 000 mètres se poursuit avec environ cinq foreuses sur la propriété du Windfall et le secteur d'Urban-Barry, ainsi que deux petites campagnes de forage sur les propriétés Garrison et Quévillon Osborne-Bell. La Société prévoit commencer les travaux en vue de l'étude de faisabilité sur la propriété du Windfall en 2019 et a commencé le fonçage de la rampe d'exploration existante afin d'entreprendre des travaux de forage souterrain dans la deuxième moitié de l'année 2018. Le programme a pour but d'augmenter le niveau de confiance de toutes les ressources existantes et d'accroître tous les inventaires de ressources existants. La Société œuvre à la préparation d'une mise à jour de l'estimation des ressources qui sera publiée au second semestre de 2018 sur les propriétés d'Urban Barry et du Windfall. En raison des conditions actuelles du marché, la Société a réduit ses dépenses d'exploration et ses frais administratifs et généraux afin de conserver ses liquidités et continue de faire progresser les principaux gîtes vers l'étape de l'étude de faisabilité. Le forage d'exploration compte maintenant sept foreuses plutôt que vingt-trois. La Société a diminué également les frais administratifs et généraux en réduisant le nombre de ses effectifs au siège social ainsi que les frais de déplacement et d'initiatives de marketing.

6. PLACEMENTS

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille de placements dans des sociétés publiques et privées. La Société investit dans différentes sociétés au sein de l'industrie minière à des fins de placement et dans le cadre de décisions stratégiques. En plus de ses objectifs de placement, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif dans les entreprises de son portefeuille, notamment en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif, et en nommant des individus au conseil d'administration de l'entreprise en question. Ces placements, qui comprennent des participations dans Barkerville Gold Mines ltée (« Barkerville ») et Beaufield, sont présentés comme des « placements dans des entreprises associées » dans les états financiers de la Société. Le 8 août 2016, la Société a acquis 50 millions d'actions ordinaires de Barkerville et a immédiatement classé ce placement dans les placements dans d'entreprise associée. En plus des rôles actifs mentionnés ci-dessus, le coprésident du conseil de la Société, Sean Roosen, agit à titre de coprésident du conseil de Barkerville et M. John Burzynski siège au conseil d'administration de Barkerville. Le 21 février 2017, la Société a fait l'acquisition de 31 700 000 actions de BFD et a immédiatement classé ce placement dans les placements dans d'entreprise associée. En plus des rôles actifs mentionnés ci-dessus, le vice-président à la direction, Exploration et Développement des ressources de la Société, Robert Wares, siège au conseil d'administration de Beaufield. Le 10 janvier 2018, la Société a acquis 16 923 500 actions additionnelles de BDF dans le cadre d'une entente de transaction d'acquisition d'actions, ce qui représente environ 8,2 % des actions de BDF alors émises et en circulation, au prix de 0,14 $ par BDF, pour une contrepartie totale de 2 369 290 $. Après la réalisation de cette acquisition, la Société détient en propriété véritable ou exerce un contrôle et une direction sur 56 181 300 actions de BDF, ce qui représente environ 27,0 % du nombre d'actions de BDF alors émises et en circulation.

6.1 Titres négociables

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables de la Société au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars canadiens) :

Au	30 juin 2018	31 décembre 2017
Solde au début de la période	**22 076 $**	**15 020 $**

Ajouts	-	32 610
Cessions	(4 394)	(26 203)
Gain réalisé	657	2 686
Perte latente	(5 582)	(2 037)
Solde à la fin de la période	**12 757 $**	**22 076 $**

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018, l'estimation de la juste valeur des actions ordinaires et des bons de souscription s'est soldée par une perte latente de 5 582 000 $ (une perte de 2 037 000 $ en 2017). La Société a vendu des actions ordinaires durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018, ce qui a généré un gain réalisé de 657 000 $ (un gain de 2 686 000 $ en 2017).

6.2 Placements dans des entreprises associées

Les placements de la Société se rapportant à ses participations dans Beaufield et Barkerville sont détaillés ci-dessous (en milliers de dollars canadiens) :

Au	**30 juin 2018**		
	Beaufield	**Barkerville**	**Total**
	($)	**($)**	**($)**
Solde au début de la période	**4 740**	**51 698**	**56 438**
Placements dans des entreprises associées en trésorerie	2 369	-	**2 369**
Quote-part (de la perte)/du gain pour la période	(126)	768	**642**
Solde à la fin de la période	**6 983**	**52 466**	**59 449**

La juste valeur marchande des placements dans Beaufield et Barkerville au 30 juin 2018 était respectivement de 3 928 000 $ et de 32 408 000 $. Si la Société avait vendu les placements dans Beaufield et dans Barkerville le 30 juin 2018, la Société aurait engendré une perte réalisée de 3 055 000 $ et de 20 059 000 $, respectivement.

6.3 Placements à long terme

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018, la Société détenait un placement à long terme de 180 000 $ dans une entité à capital fermé.

7. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le tableau suivant résume l'état de la perte et de la perte globale de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées aux 30 juin 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens) :

	Trois mois terminées		**Six mois terminées**	
Pour la période terminée le	**30 juin 2018**	30 juin 2017	**30 juin 2018**	30 juin 2017
Dépenses				
Rémunération	4 352 $	5 797 $	13 131 $	12 545 $
Frais administratifs et généraux	1 235	1 513	2 376	2 902
Exploration générale	51	4	60	44
Produit lié à la prime sur les actions accréditives	(3 912)	(6 337)	(11 437)	(9 910)
Perte latente/(gain latent) en titres négociables	2 449	2 152	5 582	(887)
Gain réalisé sur titres négociables	(92)	(1 248)	(657)	(2 166)
Gain de change	-	(606)	-	(638)
Autres produits	(95)	(116)	(159)	(188)
Perte d'exploitation	**3 988**	**1 159**	**8 896**	**1 702**
Produits financiers	(278)	(347)	(670)	(616)
Charges financières	31	77	75	126

Produits financiers nets	**(247)**	**(270)**	**(595)**	**(490)**
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(990)	(488)	(642)	(233)
Perte avant impôt	**2 751**	**401**	**7 659**	**979**
Charge d'impôt sur le résultat différé	**3 583**	-	**9 902**	-
Perte et perte globale	**6 334**	**401**	**17 561**	**979**

7.1 Comparaison entre la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 et la période de trois mois terminée le 30 juin 2017

La perte a augmenté de 5 933 000 $, passant d'une perte de 401 000 $ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 à une perte de 6 334 000 $ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, en raison d'une diminution du produit lié à la prime sur les actions accréditives de 2 425 000 $ (charge hors caisse), d'une diminution du gain de change de 606 000 $ (gain hors caisse), d'une augmentation de la perte latente en titres négociables de 297 000 $ (charge hors caisse) et d'une diminution du gain réalisé sur titres négociables de 1 156 000 $. Celle-ci a été en partie contrebalancée par une diminution des charges de rémunération de 1 445 000 $ et une diminution des frais administratifs et généraux de 278 000 $ du fait des mesures de réduction des coûts mises en place par la direction.

Les charges de rémunération ont diminué pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 de 1 445 000 $ pour s'établir à 4 352 000 $, comparativement à 5 797 000 $ à la même période en 2017. Ceci découle d'une diminution de la rémunération fondée sur des actions de 2 137 000 $ puisqu'aucune option n'a été octroyée au cours du trimestre.

Les frais généraux et administratifs ont diminué de 278 000 $ pour s'établir à 1 235 000 $ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, comparativement à 1 513 000 $ à la même période en 2017. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des honoraires professionnels de 25 000 $, des frais de déplacement de 74 000 $, des services administratifs de 84 000 $, des frais en matière d'actionnariat et de réglementation de 42 000 $ et des frais de bureau de 53 000 $ en raison des mesures de réduction des coûts mises en place par la direction.

Le produit lié à la prime sur les actions accréditives s'est établi à 3 912 000 $ au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, comparativement à 6 337 000 $ durant la même période en 2017. Ce produit a été issu du nombre accru de financements accréditifs qui ont eu lieu en 2017, combiné au montant des « dépenses d'exploration canadiennes » qui ont été réalisées au cours de cette période. Au moment de l'émission de ces actions accréditives, un passif lié à la prime sur les actions accréditives a été comptabilisé. Lorsque la Société engage des dépenses admissibles, la Société comptabilise un produit lié à la prime sur les actions accréditives et réduit le passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Durant la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, la Société a maintenu le portefeuille de valeurs mobilières qui avait été stratégiquement investi dans des titres négociables d'autres sociétés d'exploration et de développement. En conséquence, la Société a comptabilisé, pour la période, un gain réalisé de 92 000 $ et une perte latente de 2 449 000 $. Le gain réalisé provenait de la vente de plusieurs placements, tandis que la perte latente était le résultat de l'évaluation à la valeur du marché des placements de la Société à la fin de la période. La juste valeur marchande des titres négociables de la Société s'établissait à 12 757 000 $ au 30 juin 2018, comparativement à 22 076 000 $ au 31 décembre 2017.

Les produits financiers nets durant la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 ont diminué de 23 000 $ pour s'établir à 247 000 $, comparativement à 270 000 $ à la même période en 2017, en raison principalement d'une diminution du solde de liquidités de la Société comparativement à la période antérieure. La Société disposait de 46 061 000 $ en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 30 juin 2018.

La quote-part de la perte d'entreprises associées comptabilisée au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 était de 990 000 $ comparativement à 488 000 $ à la même période en 2017. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société exerçait une influence notable sur les processus décisionnels de Beaufield et de Barkerville durant la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 et, par conséquent, a comptabilisé sa part de la perte nette et du résultat net de ces entités.

7.2 Comparaison entre la période de six mois terminée le 30 juin 2018 et la période de six mois terminée le 30 juin 2017

La perte a augmenté de 16 582 000 $, passant d'une perte de 979 000 $ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2017 à une perte de 17 561 000 $ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2018, en raison d'une charge d'impôt sur le résultat différé de 9 902 000 $ (charge hors caisse) et d'une augmentation de la perte latente en titres négociables de 6 469 000 $ (charge hors caisse), d'une diminution du gain réalisé sur titres négociables de 1 509 000 $, d'une diminution du gain de change de 638 000 $ (gain hors caisse) et d'une augmentation de la rémunération de 586 000 $. Celle-ci a été en partie contrebalancée par une augmentation du produit lié à la prime sur les actions accréditives de 1 527 000 $ et une diminution des frais administratifs et généraux de 526 000 $ du fait des mesures de réduction des coûts mises en place par la direction.

Les charges de rémunération ont augmenté pour la période de six mois terminée le 30 juin 2018 de 586 000 $ pour s'établir à 13 131 000 $, comparativement à 12 545 000 $ à la même période en 2017. Ceci découle de l'augmentation de la rémunération de 2 610 000 $ en raison des indemnités de cessation d'emploi.

Les frais généraux et administratifs ont diminué de 526 000 $ pour s'établir à 2 376 000 $ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2018, comparativement à 2 902 000 $ à la même période en 2017. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des honoraires professionnels de 150 000 $, des frais de déplacement de 97 000 $, des services administratifs de 168 000 $, des frais en matière d'actionnariat et de réglementation de 135 000 $ en raison des mesures de réduction des coûts mises en place par la direction.

Le produit lié à la prime sur les actions accréditives s'est établi à 11 437 000 $ au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2018, comparativement à 9 910 000 $ durant la même période en 2017. Ce produit a été issu du nombre accru de financements accréditifs qui ont eu lieu en 2017, combiné au montant des « dépenses d'exploration canadiennes » qui ont été réalisées au cours de cette période. Au moment de l'émission de ces actions accréditives, un passif lié à la prime sur les actions accréditives a été comptabilisé. Lorsque la Société engage des dépenses admissibles, la Société comptabilise un produit lié à la prime sur les actions accréditives et réduit le passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018, la Société a maintenu le portefeuille de valeurs mobilières qui avait été stratégiquement investi dans des titres négociables d'autres sociétés d'exploration et de développement. En conséquence, la Société a comptabilisé, pour la période, un gain réalisé de 657 000 $ et une perte latente de 5 582 000 $. Le gain réalisé provenait de la vente de plusieurs placements, tandis que la perte latente était le résultat de l'évaluation à la valeur du marché des placements de la Société à la fin de la période. La juste valeur marchande des titres négociables de la Société s'établissait à 12 757 000 $ au 30 juin 2018, comparativement à 22 076 000 $ au 31 décembre 2017.

Les produits financiers nets durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018 ont augmenté de 105 000 $ pour s'établir à 595 000 $, comparativement à 490 000 $ à la même période en 2017, en raison principalement d'une augmentation du solde de liquidités de la Société comparativement à la période antérieure. La Société disposait de 46 061 000 $ en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 30 juin 2018.

La quote-part de la perte d'entreprises associées comptabilisée au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2018 était de 642 000 $ comparativement à 233 000 $ à la même période en 2017. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société exerçait une influence notable sur les processus décisionnels de Beaufield et de Barkerville durant la période de six mois terminée le 30 juin 2018 et, par conséquent, a comptabilisé sa part de la perte nette et du résultat net de ces entités.

7.3 Flux de trésorerie

La Société est dépendante de sa capacité à recueillir des fonds afin de financer les programmes d'exploration à venir. Voir les sections « *Liquidités et sources de financement en capital* » et « *Risques et incertitudes* ».

Activités d'exploitation

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation pour la période terminée le 30 juin 2018 totalise 4 008 000 $ comparativement à 6 150 000 $ à la même période en 2017. La diminution des débours est principalement attribuable à la

perte nette de 17 561 000 $ pour la période terminée le 30 juin 2018, avec des ajustements pour le produit lié à la prime sur les actions accréditives de 11 437 000 $, le revenu d'intérêt de 670 000 $ et la quote-part de la perte d'entreprises associées de 642 000 $, en partie contrebalancés par des ajustements de la rémunération fondée sur des actions de 7 374 000 $, une perte sur les titres négociables de 4 925 000 $, une charge d'impôt différé de 9 902 000 $ et la variation des éléments du fonds de roulement de 4 012 000 $.

Activités de financement

La trésorerie générée par les activités de financement était de 1 446 000 $ pour la période terminée le 30 juin 2018, comparativement à 90 753 000 $ à la même période en 2017. Durant la période terminée le 30 juin 2017, un montant total de 83 026 000 $ a été amassé dans le cadre de placements privés, déduction faite des coûts de transaction, et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription a généré des entrées de trésorerie de 305 000 $ et 7 422 000 $, respectivement. Pour la période terminée le 30 juin 2018, l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription a généré des entrées de trésorerie de 843 000 $ et 603 000 $ respectivement.

Activités d'investissement

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement pour la période terminée le 30 juin 2018 totalise 62 881 000 $ comparativement à 49 419 000 $ à la même période en 2017. L'augmentation s'explique principalement par des dépenses d'exploration et d'évaluation de 63 753 000 $, l'acquisition d'immobilisations corporelles pour une valeur de 1 823 000 $, l'acquisition d'un placement en titres de capitaux propres dans Beaufield pour une valeur de 2 369 000 $, et compensés en partie par le produit de la cession de titres négociables d'une valeur de 4 394 000 $.

De l'avis de la direction, la Société dispose des ressources financières nécessaires pour réaliser les programmes d'exploration actuellement planifiés et s'acquitter des dépenses d'exploitation courantes. Au 30 juin 2018, la Société disposait de 46 061 000 $ en liquidités, comparativement à 111 504 000 $ au 31 décembre 2017. La Société continuera d'être dépendante de sa capacité à recueillir des fonds ou d'autres capitaux selon les besoins, et ce, jusqu'au moment où elle atteindra l'étape de la production et commencera à générer des liquidités de ses exploitations. Voir les sections « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* » et « *Risques et incertitudes* ».

8. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période terminée le	**30 juin 2018**	**31 mars 2018**	**31 décembre 2017**	**30 septembre 2017**
Résultats financiers :				
Produit d'intérêts	(278) $	(392) $	(532) $	(359) $
Perte	6 334 $	11 227 $	4 482 $	12 575 $
Perte par action* :				
De base	0,03 $	0,05 $	0,02 $	0,07 $
Diluée	- $	- $	- $	- $
Situation financière :				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)**	63 601 $	91 802 $	134 224 $	84 782 $
Actifs d'exploration et d'évaluation	317 877 $	294 733 $	261 920 $	228 560 $
Actif total	463 862 $	471 735 $	481 389 $	398 771 $
Capital-actions	460 615 $	458 611 $	456 231 $	384 771 $
Déficit	(91 332) $	(84 998) $	(73 771) $	(69 289) $
Nombre d'actions émises et en circulation	208 887 322	207 920 322	207 845 240	190 032 897

* *La perte de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la Société en circulation.*

** *Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 19.*

(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période terminée le	**30 juin 2017**	**31 mars 2017**	**31 décembre 2016**	**30 septembre 2016**
Résultats financiers :				
Produit d'intérêts	(347) $	(269) $	(219) $	(147) $
Perte	401 $	578 $	7 144 $	1 741 $
Perte par action* :				
De base	- $	- $	0,05 $	0,01 $
Diluée	- $	- $	- $	- $
Situation financière :				
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS)**	129 108 $	154 078 $	94 138 $	95 991 $
Actifs d'exploration et d'évaluation	188 016 $	163 807 $	144 585 $	133 387 $
Actif total	378 599 $	369 016 $	285 293 $	274 297 $
Capital-actions	375 754 $	365 258 $	303 100 $	288 712 $
Déficit	(56 714) $	(56 313) $	(55 735) $	(48 593) $
Nombre d'actions émises et en circulation	187 667 158	184 476 725	161 990 656	156 255 006

* *La perte/(le résultat) de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la Société en circulation.*

** *Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 19.*

9. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 30 juin 2018, la Société disposait d'une encaisse de 46 061 000 $ (111 504 000 $ au 31 décembre 2017) et d'un fonds de roulement de 63 601 000 $ (134 224 000 $ au 31 décembre 2017). L'encaisse et le fonds de roulement ont diminué depuis le 31 décembre 2017, en raison des dépenses sur la propriété du Windfall et les dépenses engagées en lien avec des activités d'exploration au Canada. La plupart des passifs financiers de la Société ont une échéance contractuelle de moins de 30 jours et sont assujettis aux modalités commerciales usuelles.

La Société n'a jamais généré des revenus de ses activités d'exploitation. Aucune des propriétés minérales de la Société n'est en production commerciale et, de ce fait, la Société ne génère pas de liquidités à partir des exploitations. Au cours de la période terminée le 30 juin 2018, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société étaient négatifs et la Société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation continueront d'être négatifs dans les périodes à venir.

Dans le passé, la Société a financé ses activités en recueillant des capitaux par des émissions d'actions. Tant qu'elle ne sera pas en position de générer des flux de trésorerie positifs, afin de financer ses programmes d'exploration, la Société demeure dépendante des marchés boursiers pour recueillir des capitaux, en plus de l'ajustement des dépenses, la cession d'actifs et l'obtention de sources de financement autre que le financement par actions.

La Société est d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires et de la capacité de mobiliser des fonds supplémentaires pour faire face aux dépenses d'exploration et aux frais généraux et pour maintenir les programmes d'exploration actuellement planifiés au cours des 12 prochains mois. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir un fonds de roulement adéquat dans le futur, en raison des fluctuations du marché, de l'économie et du prix des matières premières. Voir la section « *Risques et incertitudes* ».

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS

La Société avait les engagements suivants au 30 juin 2018 :

	Total	2018	2019	2020	2021	2022
Propriétés Baie-James	**320 $**	320 $	- $	- $	- $	- $
Location de bureaux	**1 364**	251	473	288	272	80
Roulottes de camp et location de bureaux	**3 969**	1 227	2 099	643	-	-
Total	**5 653 $**	**1 798 $**	**2 572 $**	**931 $**	**272 $**	**80 $**

Le 5 octobre 2016, la Société a annoncé la signature de l'entente d'option avec Redevances Osisko en vertu de laquelle la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 28 propriétés d'exploration de Redevances Osisko en engageant des dépenses d'exploration totalisant 32 000 000 $ sur la durée de l'entente d'option avec Redevances Osisko qui est de sept ans, incluant un montant de 5 000 000 $ au cours de la première année de l'entente. L'entente d'option avec Redevances Osisko a été modifiée le 16 février 2017 afin de scinder le projet Kan, de telle sorte que plutôt que 5 000 000 $, 4 062 000 $ devront être engagés avant le 31 décembre 2017. L'entente d'option a été modifiée à nouveau le 15 décembre 2017, afin de reporter l'échéance pour engager des dépenses de 4 062 000 $ jusqu'au 31 décembre 2018.

La Société est aussi engagée à verser une avance annuelle de 25 000 $ sur les paiements de redevances du projet Gold Pike.

Au 30 juin 2018, la Société était tenue d'engager les fonds accréditifs suivants d'ici le 31 décembre 2018 :

Date de clôture du financement	Province	Fonds accréditifs résiduels
12 décembre 2017	Ontario	**420**
Total		**420 $**

11. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les transactions et les soldes entre la Société et ses filiales ont été éliminés lors de la consolidation et ne sont pas discutés à cette section. Les transactions entre la Société et autres parties apparentées sont détaillées ci-dessous.

Durant les trois et six mois terminés le 30 juin 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 513 000 $ et 1 048 000 $ respectivement (128 000 $ et 475 000 $ en 2017 respectivement) ont été engagés auprès de Redevances Osisko, une société apparentée à la Société étant donné que Redevances Osisko possède ou contrôle, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. De plus, M. John Burzynski, président et chef de la direction de la Société, ainsi que M. Sean Roosen, président du conseil d'administration de la Société, occupent des postes d'administrateurs et/ou de hauts dirigeants de Redevances Osisko. Les comptes payables à Redevances Osisko au 30 juin 2018 s'élevaient à 383 000 $ (79 000 $ en 2017). Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2018, des honoraires de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 54 000 $ et 111 000 $ respectivement (436 000 $ et 824 000 $ en 2017 respectivement) ont été facturés à Redevances Osisko par la Société. Les sommes à recevoir de Redevances Osisko au 30 juin 2018 s'élevaient à 74 000 $ (12 000 $ en 2017).

Le tableau suivant résume la rémunération attribuable aux dirigeants clés pour les périodes terminées les 30 juin 2018 et 2017 :

	Trois mois terminées		Six mois terminées	
Pour la période terminée le	**30 juin 2018**	**30 juin 2017**	**30 juin 2018**	**30 juin 2017**
Salaires des principaux dirigeants	255 $	263 $	503 $	525 $
Honoraires des administrateurs	108 $	100 $	203 $	190 $
Rémunération fondée sur des actions	1 223 $	1 364 $	5 007 $	5 500 $
Total	**1 586 $**	1 727 $	**5 713 $**	6 215 $

Durant les trois et six mois terminés le 30 juin 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 40 000 $ et 90 000 $ respectivement (montant nul en 2017) ont été facturés à une entreprise associée de la Société, Barkerville, par la Société. Les sommes à recevoir de Barkerville au 30 juin 2018 étaient de 30 000 $ (2017 – montant nul). Durant les trois et six mois terminés 30 juin 2018, des frais pour des services géologiques de 98 000 $ et des frais administratifs de 98 000 $ (2017 – montant nul) ont i été engagés à Barkerville. Les comptes créditeurs de Barkerville au 30 juin 2018 étaient de 98 000 $ (2017 – montant nul).

Durant les périodes terminées le 30 juin 2018 et 2017, aucune transaction n'a eu lieu entre la Société et son autre entreprise associée, Beaufield.

13 DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 9 août 2018, les valeurs mobilières de la Société suivantes étaient en circulation : (i) 208 887 572 actions ordinaires de la Société; (ii) 19 845 116 options d'achat d'actions de la Société permettant d'acquérir des actions ordinaires à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,58 $ par option; et (iii) 25 051 970 bons de souscription d'actions ordinaires en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 4,09 $ par bon de souscription (un pour un) et (iv) 25 000 unités d'actions avec restrictions. Sur une base pleinement diluée, la Société compterait 253 809 658 actions ordinaires émises et en circulation de la Société suivant l'exercice de toutes les options et de tous les bons de souscription de la Société en circulation.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 30 juin 2018 :

	Options en circulation			Options pouvant être exercées		
Fourchette de prix d'exercice par action ($)	**Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice**	**Nombre d'options en circulation**	**Prix d'exercice moyen pondéré ($)**	**Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice**	**Nombre d'options pouvant être exercées**	**Prix d'exercice moyen pondéré ($)**
0,60 à 1,12	2,6	4 218 793	1,04 $	2,6	4 218 793	1,04 $
1,13 à 1,71	2,2	3 801 823	1,19 $	2,2	3 801 823	1,19 $
1,72 à 3,21	3,2	1 418 334	2,86 $	3,2	1 041 654	2,81 $
3,22 à 3,51	4,0	7 188 332	3,43 $	3,9	3 673 322	3,42 $
3,50 à 4,79	3,5	2 534 500	4,70 $	3,3	1 711 156	4,69 $
0,48 à 4,79	**3,2**	**19 161 782**	**2,59 $**	**2,9**	**14 446 748**	**2,26 $**

14.1 Bons de souscription cotés en bourse

Le tableau suivant présente les bons de souscription émis et en circulation au 30 juin 2018 :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1er janvier 2017	**130 631 300**	**0,15 $**
Exercés	(5 469 880)	0,15
En circulation au 31 décembre 2017	**125 161 420**	**0,15** $
Exercés	(15 000)	0,15
En circulation au 30 juin 2018	**125 146 420**	**0,15 $**

Au 25 août 2015, 130 636 320 bons de souscription d'action ordinaire de la Société (les « bons de souscription de la contrepartie EH ») ont été émis aux actionnaires d'Eagle Hill en lien avec l'acquisition d'Eagle Hill par la Société. Les bons de souscription de la contrepartie EH sont régis par les termes d'un acte relatif aux bons de souscription daté du 24 août 2015, intervenu entre Osisko et Equity Financial Trust Company, à titre d'agent des bons de souscription; l'acte relatif aux bons de souscription est disponible pour consultation sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (www.sedar.com). Les bons de souscription de la contrepartie EH sont inscrits et se négocient au TSX sous le symbole « OSK.WT ». Suivant la consolidation des actions d'Osisko intervenue le 25 août 2015, soit après la date d'effet de l'acquisition d'Eagle Hill, chaque bon de souscription de la contrepartie EH peut être exercé jusqu'au 25 août 2018 et, suivant l'exercice de 20 bons de souscription de la contrepartie EH à un prix de 0,15 $ par bon de souscription pour un paiement total de 3,00 $, le détenteur dudit bon de souscription aura le droit de recevoir une action ordinaire de la Société.

13.2 Bons de souscription – 1 pour 1

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1er janvier 2017	**7 240 854**	**1,62 $**
Octroyés	15 327 000	5,00
Exercés	(3 355 955)	1,53
En circulation au 31 décembre 2017	**19 211 899**	**4,33 $**
Exercés	(417 000)	1,44
En circulation au 30 juin 2018	**18 794 899**	**4,40 $**

Le 3 février 2016, la Société a réalisé un financement par voie de placement privé visant des reçus de souscription, dans le cadre duquel la Société a émis et vendu 10 521 700 reçus de souscription de la Société. En parallèle avec la réalisation de l'arrangement NioGold le 11 mars 2016, chaque reçu de souscription a été converti en une action ordinaire et un bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription d'action ordinaire peut être exercé en contrepartie d'une action ordinaire de la Société jusqu'au 3 février 2019, au prix d'exercice de 1,44 $.

Le 28 février 2017, la Société a clôturé le financement dans le cadre duquel la Société a émis et vendu 15 327 000 unités de la Société. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription d'action ordinaire peut être exercé pour acquérir une action ordinaire de la Société jusqu'au 28 août 2018, au prix d'exercice de 5,00 $.

14. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers intermédiaires conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des conventions comptables et sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de dépenses au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. Le choix des estimations et des hypothèses associées repose sur différentes hypothèses, y compris l'expérience antérieure ainsi que d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des

jugements portés relativement à la valeur comptable des actifs et des passifs n'ayant pas été évalués par d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Pour des renseignements sur les principaux jugements dans l'application des conventions comptables ainsi que sur les estimations et hypothèses comptables importantes, veuillez consulter les états financiers intermédiaires de la Société pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2018 et 2017 et les notes s'y rapportant.

15. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES IFRS ET PRISES DE POSITION COMPTABLE FUTURES

Certaines prises de position émises par l'IASB ou par *l'International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC ») sont obligatoires pour les exercices financiers se terminant après le 31 décembre 2017. Pour des renseignements sur les prises de position comptable futures ainsi que sur les nouvelles normes comptables publiées et en vigueur, veuillez consulter les états financiers intermédiaires de la Société pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2018 et 2017 et les notes s'y rapportant.

16. GOUVERNANCE

La direction et le conseil reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et de l'adoption de pratiques exemplaires. La Société met tout en œuvre pour continuer d'améliorer ses pratiques de gouvernance en fonction des étapes de son développement et de l'évolution des lignes directrices en matière de pratiques exemplaires et de réglementation.

Le conseil a adopté un mandat précisant ses responsabilités et définissant ses tâches. Le conseil comprend quatre comités : le comité d'audit, le comité de rémunération, le comité de gouvernance et des mises en candidature et le comité sur la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale d'entreprise. Le comité d'audit possède une charte, laquelle précise le mandat du comité et ses procédures de convocation de réunions et donne accès à des ressources externes.

Le conseil a également adopté un code d'éthique, lequel régit le comportement éthique de tous les employés, dirigeants et administrateurs. Des politiques distinctes en matière de divulgation et de période d'interdiction d'opérations sont également en place. Pour plus de détails concernant les pratiques de gouvernance de la Société, veuillez consulter le site web de la Société, au www.miniereosisko.com.

Les administrateurs de la Société possèdent une expertise dans les domaines de l'exploration, de la métallurgie, de l'exploitation minière, de la comptabilité, des services juridiques, des services bancaires, du financement et des valeurs mobilières. Le conseil se réunit au moins quatre fois par an alors que les rencontres des comités ont lieu au besoin.

17. CONTRÔLES INTERNES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles de divulgation de l'information et procédures

Les contrôles et procédures de divulgation de l'information visent à fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou autres documents qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et que cette démarche comprend des contrôles et des procédures qui sont conçus afin d'assurer que l'information est colligée et divulguée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de décider en temps opportun si elle doit être divulguée.

Contrôles internes de divulgation de l'information financière

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière sont conçus pour garantir de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société pour

assurer de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS.

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société comprennent des politiques et des procédures qui : se rapportent à la tenue de registres raisonnablement détaillés, reflétant avec précision les opérations et les cessions liées aux actifs et en donnant une image fidèle; procurent une assurance raisonnable que les opérations sont dûment comptabilisées pour permettre la préparation d'états financiers selon les IFRS et que les recouvrements et dépenses sont effectués conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; procurent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées d'actifs susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers.

Au 30 juin 2018, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes de divulgation de l'information financière au cours de la période. La direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a évalué l'efficacité et le fonctionnement des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société. Au 30 juin 2018, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont tous deux conclu que les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société, conformément à leur définition dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces et atteignent l'objectif pour lequel ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes de divulgation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, toute projection d'une évaluation de leur efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration de la conformité aux politiques ou aux procédures.

18. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La Société a inclus une mesure non conforme aux IFRS pour le « fonds de roulement » dans le présent rapport de gestion afin d'ajouter de l'information à ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. La Société est d'avis que cette mesure permet aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Cette donnée vise à fournir une information supplémentaire et ne doit pas être considérée seule ou se substituer aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

La Société a établi le fonds de roulement comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

Réconciliation pour la période terminée	**30 juin 2018**	**31 mars 2018**	**31 décembre 2017**	**30 septembre 2017**
Actif courant	78 374	110 292	155 308	108 439
Moins passif courant	14 773	18 490	21 084	23 657
Fonds de roulement	**63 601**	**91 802**	**134 224**	**84 782**

Réconciliation pour la période terminée	**30 juin 2017**	**31 mars 2017**	**31 décembre 2016**	**30 septembre 2016**
Actif courant	138 965	162 250	101 290	100 963
Moins passif courant	9 857	8 172	7 152	4 972
Fonds de roulement	**129 108**	**154 078**	**94 138**	**95 991**

19. MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion peut renfermer des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique (collectivement les « énoncés prospectifs »), incluant, sans s'y limiter, des énoncés relativement à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, au prix futur des métaux, à l'estimation des ressources minérales, à la réalisation des ressources minérales estimées, au calendrier et à l'importance de la production future estimée (le cas échéant), aux dépenses en immobilisations et aux dépenses d'exploitation et d'exploration, aux coûts et au calendrier de développement de nouveaux gisements, aux

coûts et au calendrier de l'exploration dans le futur, à l'utilisation des produits de financements, aux exigences de capital supplémentaire, à la législation gouvernementale en matière d'exploitation minière et d'exploration minérale, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation d'un terrain, aux litiges concernant des titres ou les réclamations, aux limites de couverture d'assurance, le développement du projet Windfall, le moment de la réalisation d'une étude de préfaisabilité sur le projet Windfall (le cas échéant), la progression de la rampe d'exploration, le forage sous terre, le moment de réaliser une mise à jour des ressources pour les propriétés Urban Barry et Windfall (le cas échéant), le cheminement vers une étude de faisabilité en 2019 (le cas échéant), les secteurs à intégrer à une étude de faisabilité (si elle est réalisée), ainsi qu'aux activités d'exploration considérant la réduction du nombre de foreuses. On reconnaît souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « est prévu », « budgéter », « calendrier », « estimations », « prévisions », « avoir l'intention de », « anticiper », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ou des énoncés selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, certains événements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

Les énoncés prospectifs reflètent les opinions et les hypothèses émises par la Société en fonction des renseignements disponibles au moment où les énoncés sont faits. Les résultats ou les événements réels peuvent différer de ceux prédits dans les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs de la Société sont assujettis : i) aux hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes aux énoncés prospectifs, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, et ii) aux risques décrits à la section intitulée « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, les états financiers de la Société, et les sections intitulées « Facteurs de risque » et « Mise en garde concernant les renseignements prospectifs » dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, datée du 7 mars 2018 et disponible sous le profil de l'émetteur de la Société sur SEDAR au www.sedar.com.

Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont raisonnables, la liste des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les énoncés prospectifs n'est pas exhaustive. Les principales hypothèses émises en lien avec les énoncés prospectifs sont les suivantes : l'importance des résultats de forage et des activités d'exploration en cours; le délai d'obtention des résultats d'analyse des laboratoires; la capacité des activités d'exploration (incluant les résultats de forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; le caractère prévisionnel des modèles géologiques; l'exactitude des registres de la Société quant à ses participations dans des propriétés; la conjoncture économique mondiale; les prix des métaux; les risques environnementaux; les actions communautaires et non gouvernementales; le fait que la Société obtiendra les permis nécessaires à ses activités en temps opportun afin qu'elle puisse effectuer les programmes de forage planifiés; qu'une main-d'œuvre qualifiée et des entrepreneurs seront disponibles à mesure que les activités de la Société s'accroissent; que le prix de l'or surpassera le niveau de rentabilité économique du projet de la Société; la pertinence des hypothèses, des estimations et des projections de l'EEP de Windfall; et que la Société sera en mesure d'obtenir le financement en capital nécessaire à ses activités et qu'elle réalisera les ressources minérales estimées.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations soient sensiblement différents des résultats, du rendement ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes quant aux affaires en général, à l'économie, à la concurrence, à la politique et à la société; les résultats réels des activités d'exploration actuelles; les erreurs dans la modélisation géologique; les conclusions des évaluations économiques; les modifications apportées aux paramètres d'un projet à mesure que ce dernier se précise; les prix futurs des métaux; les variations possibles de la teneur ou du taux de récupération; l'éventualité qu'une usine, un équipement ou un procédé ne fonctionne pas comme prévu; les accidents, les conflits de travail ou d'autres risques inhérents à l'industrie minière; l'instabilité politique; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement, ou des retards dans la réalisation d'activités de développement ou de construction.

Bien que la Société ait tenté de répertorier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport sont en date du présent rapport de gestion et la Société décline toute intention ou obligation d'actualiser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les résultats réels ainsi que les

événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas s'en remettre outre mesure aux énoncés prospectifs.

20. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société, étant l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières au Canada, sont de nature spéculative et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits ci-dessous, peuvent avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société ou sur ses futurs résultats d'exploitation et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent substantiellement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou concernant cette dernière. Voir la section « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* ». Le lecteur doit examiner attentivement ces risques ainsi que l'information publiée dans les états financiers de la Société, dans la notice annuelle de la Société datée du 7 mars 2018 et dans les autres documents publics déposés concernant la Société, lesquels sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR au www.sedar.com.

21. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur la Société sont disponibles dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, datée du 7 mars 2018, laquelle peut être consultée sous le profil de la Société sur SEDAR au www.sedar.com.